



# ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 64 | Août 2022

Kinshasa, RDC

**EDITEUR RESPONSABLE**

MATATA PONYO Mapon

**SUPERVISION**

LOKOTA ILONDO Michel – Ange  
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

**REDACTION**

BOKA MABELE David  
KADIMA KAZADI Joël  
LUBAMBA NGIMBI Hector  
MUYOMBO USENI Justin  
WAULA LUZINGU Sacré

**CONCEPTION GRAPHIQUE  
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

**PHOTOGRAPHE**

MATA Yannick

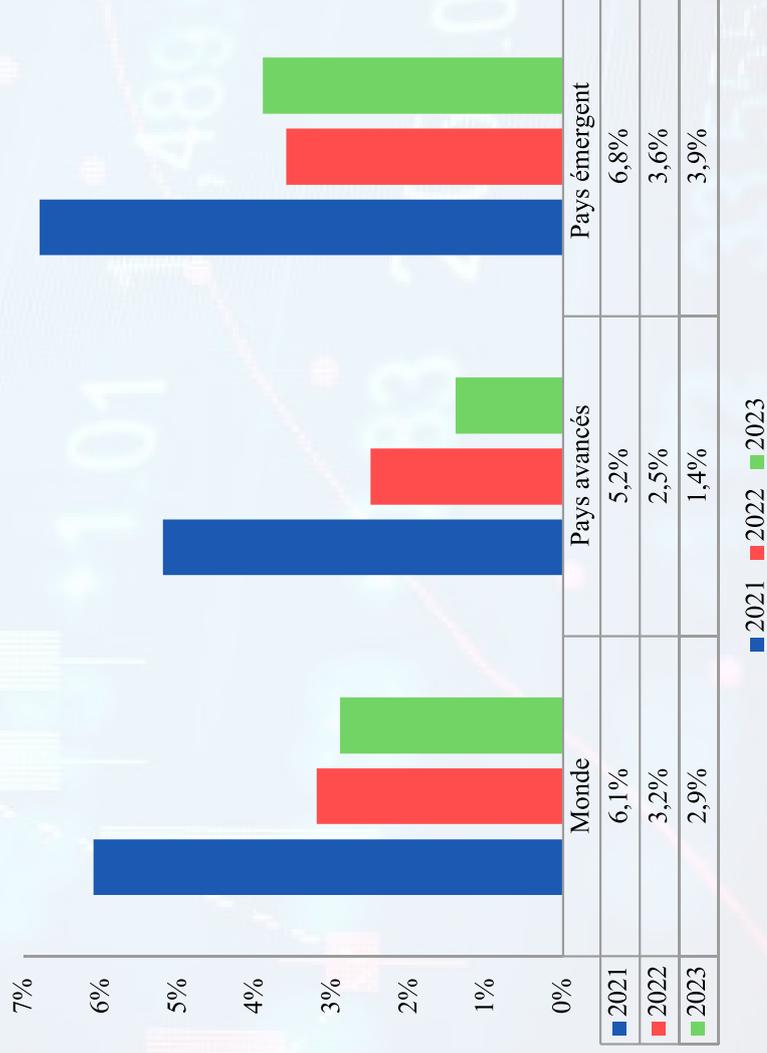
**CONGO CHALLENGE**  
**L E M E N S U E L**

**ÉVOLUTION DE LA SITUATION  
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO**

Numéro **64** | Août **2022**

Kinshasa, RDC

## Projections de la croissance économique dans le monde



# Sommaire

<b>Ce que je pense</b>	<b>6</b>
<b>Résumé exécutif</b>	<b>9</b>
<b>Contexte international</b>	<b>11</b>
Croissance économique	11
Inflation	12
Marché financier	13
Marché des changes	15
Marché des produits stratégiques	16
Commerce international	18
<b>Contexte national</b>	<b>21</b>
Evolution de l'économie nationale	21
Activité économique	24
Dynamique des prix	27
Taux de change et réserves de change	28
Finances publiques	29
Evolution de la situation politique	31
<b>Perspectives politiques et économiques</b>	<b>39</b>





Matata Ponyo Mapon

# Ce que je pense

## Qui veut la paix prépare la guerre

**Ce que je pense** est que la paix et la sécurité ont un prix. Et elles coûtent chères. Il faut investir dans la formation des hommes. Il faut envoyer ces derniers dans de bonnes écoles militaires ou de guerre. Il faut des armes et munitions, des chars de combat, des véhicules blindés, des bateaux, de porte-avions, de sous-marins, des avions, hélicoptères et autres. Bref, il faut des moyens pour pouvoir acquérir les équipements nécessaires et s'assurer de la formation des militaires. En plus, il faut le renseignement. La guerre peut se gagner, se perdre ou s'éviter avec le renseignement. D'où il est nécessaire de connaître la position de l'adversaire, le nombre de ses effectifs, la quantité et qualité de ses équipements et le niveau de formation de ses troupes pour mieux l'attaquer et se défendre. Ce qui implique un travail d'espionnage et de contre-espionnage, ce, même en temps de paix. « Qui veut la paix prépare la guerre », disait l'officier prussien Clausewitz, reprenant ainsi la thèse du chinois Sun Tsu selon laquelle « l'art de la guerre, c'est de soumettre l'ennemi sans combattre ». Au-delà de l'armement et de la formation, il faut de la discipline. Celle-ci demeure la mère des armées. Aucune armée, y compris la mieux équipée, ne peut gagner la guerre si elle est désorganisée. Par contre, une armée moins équipée mais très disciplinée, dévouée et engagée peut mettre en difficulté une grande armée. Personne ne peut oublier la victoire en six jours en 1967 de l'armée israélienne sur les armées égyptienne, jordanienne et syrienne. Nous ne pouvons pas non plus oublier comment l'armée américaine, la plus puissante au monde, a subi la plus cuisante défaite de son histoire face à l'armée vietnamienne en dépit de ses moyens démesurés et de l'usage massif d'armes chimiques. Tout récemment encore, l'armée américaine vient de se désengager de l'Afghanistan, laissant la place

aux Talibans qui ont repris les commandes du pays après plusieurs années de bataille disproportionnée en leur défaveur.

**Ce que je pense** est que la RDC devra toujours s'attendre à des attaques de ses voisins dans la mesure où ces derniers voudront profiter de ses larges richesses, particulièrement minières. Quoi de plus cohérent que de voir des pays voisins comme le Rwanda et l'Ouganda tabler l'expansion de leurs économies respectives notamment sur le pillage de ressources de la RDC ? Le Rwanda, particulièrement, a compris que tant que l'insécurité causée notamment par des groupes armés, demeurera dans l'Est de la RDC, son économie prospérera bien. De ce fait, il ne pourra que soutenir directement ou indirectement ces groupes armés ou carrément créer des soi-disant rébellions pour atteindre ses objectifs socio-économiques internes. C'est dans cette philosophie que le mouvement armé « M23 » a été créé par le Rwanda pour déstabiliser militairement l'Est de la RDC. En effet, du fait des frontières héritées de l'Occident, il existe, en RDC, une communauté tutsie qui parle le kinywaranda comme la population rwandaise. Il est donc aisé pour le Rwanda de soutenir militairement et d'instrumentaliser cette communauté contre l'armée congolaise pour ensuite parler d'une guerre congolo-congolaise. Alors qu'il s'agit purement d'une agression voilée de l'armée rwandaise. Cela a été par ailleurs confirmé par les deux rapports des groupes d'experts de l'ONU établis respectivement en 2012 et 2022. Des preuves indiscutables contenues dans ces rapports indiquent notamment comment les unités armées rwandaises appuient le M23 et attaquent des positions de l'armée congolaise.



**Ce que je pense** est que la RDC doit cesser de pleurer chaque jour pour dire que le M23 est une fabrication militaire du Rwanda pour déstabiliser la RDC. Tout le monde le sait, y compris les Nations unies. Le Rwanda le sait aussi, même s'il ne peut jamais le déclarer tout haut. C'est politiquement et diplomatiquement inacceptable. Ce pays a des objectifs à court, moyen et long termes précis et connus. Dans le court et moyen termes, il veut tirer profit des richesses minières de notre pays. A long terme, le Rwanda veut étendre son territoire sur une partie de terres congolaises estimant que les frontières congolo-rwandaïses avaient été mal tracées et qu'il faut les repousser. Un ministre rwandais n'avait pas manqué de dévoiler ces intentions lors d'une interview accordée à l'une de chaînes internationales très suivies en Afrique. Par ailleurs, la thèse d'éclatement du pays a déjà été soutenue par certains professionnels politiques occidentaux au cours des années 90 pendant que l'espace territorial de la RDC était divisé en quatre et contrôlé, d'une part, par des rébellions, et d'autre part, par le gouvernement légal. Cette idée a disparu au cours des années 2000 lorsque la RDC s'est réunifiée et a retrouvé la paix dans la quasi-totalité de son territoire. Elle est revenue à la surface depuis quelques temps à la suite

de l'insécurité permanente dans plusieurs localités de l'Est du pays, particulièrement au Nord Kivu et en Ituri. Ce qu'il faut faire pour contrer ce type de plan machiavélique, c'est de travailler sur la construction d'une armée capable d'imposer la paix et la sécurité dans l'ensemble du territoire national et de dissuader les pays voisins de nous attaquer. Napoléon Bonaparte disait que la paix doit être glorieuse. De ce fait, une paix offerte est un mot vide de sens. Il ne faut donc pas compter sur l'appui de la communauté régionale et internationale pour sécuriser le territoire national. Aucune armée étrangère ne viendra se battre à la place des Congolais. C'est bien de précipiter le départ de la Monusco. Mais, c'est mieux de s'assurer qu'après son départ, l'armée congolaise sera en mesure de mettre fin à la multitude de mouvements armés qui opèrent dans le territoire national depuis une vingtaine d'années et de faire face aux agressions des armées étrangères sous toutes leurs formes. Sinon, ce serait faire le lit d'une insécurité quasi-permanente à l'Est du pays et réveiller les esprits de partisans de la balkanisation du pays.

Kindu, le 12 août 22.



# Résumé exécutif

## Situation économique

- **Au niveau international**, la croissance économique mondiale devrait ralentir en passant de 6,1% l'année passée à 3,2% en 2022, selon les projections économiques du FMI. Face à cette décélération de l'activité économique mondiale, un soutien budgétaire ciblé devrait contribuer à amortir l'effet de cette potentielle récession sur les couches les plus vulnérables de la population.
- D'après les projections de l'OCDE, l'inflation devrait être plus forte que prévue durant l'année 2022, alimentée par le choc d'offre relatif à la guerre russo-ukrainienne. Au regard de ces pressions à la hausse sur les prix, des politiques de durcissement monétaire plus agressives deviennent inéluctables, au moyen notamment d'un relèvement progressif des taux d'intérêt.
- Au cours de la première moitié du mois d'août 2022, les indices boursiers ont poursuivi leur ascension amorcée le mois précédent. Par contre, la dernière moitié du mois a été marquée par un basculement des dynamiques sur les marchés boursiers, étant donné l'engagement ferme des banques centrales à poursuivre avec des politiques de resserrement monétaire pour freiner les hausses des prix.
- Sur le marché international des changes, le dollar américain s'est considérablement apprécié par rapport à l'euro et à la livre sterling durant ce mois d'août 2022, en raison principalement de la volonté de la Fed à poursuivre sa politique monétaire restrictive. Du côté du continent asiatique, la devise chinoise a également reculé face au billet vert, et cet état des choses peut être aggravé par le ralentissement de l'économie mondiale qui menace les exportations en Chine.
- S'agissant des matières premières, les cours du cuivre sont repartis à la hausse durant le mois d'août 2022, sur fonds des achats techniques liés aux besoins en énergie moins polluante. Les prix de l'or ont fléchi au cours de la deuxième moitié de ce mois d'août 2022 à la suite des tensions à la hausse sur les marchés obligataires américains. Sur le marché du pétrole brut, les cours ont poursuivi leur tendance baissière entamée deux mois plus tôt, eu égard aux inquiétudes relatives à la récession économique dans le monde.
- La croissance du commerce international a remarquablement diminué au cours du premier semestre 2022, sous l'effet de la forte appréciation du dollar américain. Selon les chiffres de l'OCDE, la croissance des exportations et des importations des marchandises a ralenti à 2,1% et 2,6% respectivement en fin juin 2022. Par conséquent, la levée complète des restrictions sanitaires en Chine devrait permettre de relancer les échanges internationaux, vu le poids commercial de l'économie chinoise dans les transactions mondiales.
- **Au niveau national**, comme le mois précédent, le cadre macroéconomique est resté globalement stable. En effet, la dynamique du taux de change est restée globalement stable en août 2022 bien que, comparé à son niveau de fin juillet 2022, le taux de change a connu une légère dépréciation de 0,16% sur le marché interbancaire et de 0,27% sur le marché parallèle. Sur le marché des biens et services, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,27% à la troisième semaine du mois d'août 2022. Ce qui induit un taux d'inflation, en cumul annuel de 7,69% contre 6,83% à la clôture du mois précédent. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est situé à 10,09% à la troisième semaine du mois d'août 2022. A ce rythme, il est prévu que le taux d'inflation à fin décembre 2022 se situe à 12,37% contre 12,14% réalisé à fin juillet 2022. Comparée à la situation de l'année précédente, une accélération des prix de 134,28% a été observée entre fin décembre 2021 (5,28%) et l'inflation attendue en fin décembre 2022 (12,37%).
- Du côté des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la troisième semaine du mois d'août 2022, un déficit de 348 500 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 397 500 millions de CDF contre de recettes de 1 049 000 millions de CDF. Les salaires ont représenté 41,15% de l'ensemble des dépenses engagées tandis que les dépenses en capital n'ont représenté que 6,86% du même total. Il convient de signaler que ces données se rapportent à la troisième semaine du mois et peuvent évoluer à la clôture du mois, notamment suite à la poursuite des paiements des salaires des fonctionnaires de l'Etat.



- Enfin, l'actualité économique du mois d'août 2022 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) la cession de 85% des parts de la TMB à KCB Group ; (ii) la mise aux enchères des blocs pétroliers ; (iii) la baisse du stock de Jet A1 ; (iv) la poursuite du bras de fer entre les opérateurs téléphoniques et le gouvernement suite à la taxation des appareils mobiles ; et (v) l'appel du gouvernement à une réponse au risque de cessation de vols auquel fait face Congo Airways.

### Situation politique

Le mois d'août 2022 a particulièrement été marqué par les faits politiques ci-après : (i) les incidents survenus à la frontière entre la RDC et l'Ouganda ; (ii) les réactions autour du rapport d'experts missionnés par les Nations unies, sur l'agression Rwandaise en RDC ; (iii) la tournée diplomatique du Secrétaire d'Etat américain, Anthony Blinken, dans les grands Lacs ; et (iv) les retombés du 42<sup>ème</sup> sommet de la SADC tenu à Kinshasa.

Des incidents malheureux ont été signalés à la fin du mois de juillet 2022 à la frontière entre la RDC et l'Ouganda, ayant opposé des éléments de la Monusco et ceux de services de sécurité de la RDC. Cette situation qui a causé la perte en vies humaines parmi la population congolaise, n'a pas laissé tant la communauté internationale, à travers les Nations Unies, que nationale, de manifester leur indignation.

Dans le cadre de l'implication des troupes étrangères aux côtés des insurgés du M 23, sur le territoire congolais, un rapport d'experts missionnés par les Nations unies transmis au Conseil de sécurité venait de confirmer l'intervention des troupes de l'armée rwandaise depuis novembre 2021, « fournissant ainsi des renforts de troupes au M23 pour des opérations spécifiques, en particulier lors des assauts lancés pour le contrôle de villes et de zones stratégiques ».

Au chapitre diplomatique et politique, la visite du Secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken s'est focalisée sur plusieurs dossiers, notamment les questions de géopolitique mondiale, des sujets bilatéraux et des points sur la sécurité.

Enfin, axées sur la promotion de l'industrialisation par l'agro-transformation, la valorisation des minéraux et les chaînes de valeurs régionales pour une croissance économique inclusive et résiliente, les assises du 42<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement des Etats de l'Afrique australe tenu à Kinshasa le mercredi 17 août 2022, ont offert à la RDC, l'opportunité non seulement de se focaliser sur le développement économique de la région, mais aussi de sensibiliser les pays membres sur toutes les questions liées à la stabilité de sa partie orientale en proie à des attaques des groupes rebelles et d'insurgés.

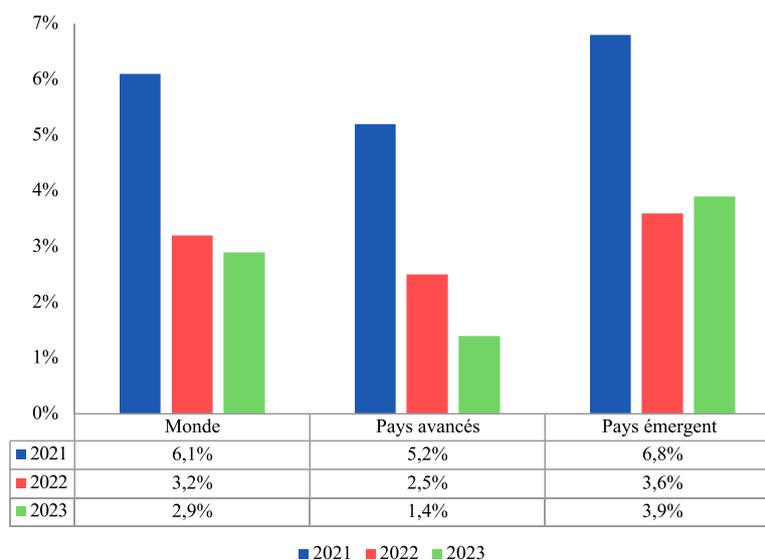
# 1. Contexte international

## I.1. Croissance économique

Depuis le début de cette année, l'économie mondiale fait face à des perspectives de plus en plus sombres et incertaines. Après avoir été secoué par la pandémie de la Covid-19, le monde est en train d'expérimenter les lourdes retombées négatives de l'invasion de l'Ukraine

par la Russie. Selon les projections économiques du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait ralentir en passant de 6,1% l'année dernière à 3,2% en fin 2022, soit une dégradation de près de 3 points de pourcentage.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : FMI.

La Figure 1 indique un ralentissement de la croissance économique plus sévère dans les économies avancées que dans les économies émergentes. Ce ralentissement se réaliserait sur fonds de l'enlisement de la croissance des trois principales économies du monde, à savoir les États-Unis, la Chine et la Zone Euro. Aux États-Unis, une baisse du pouvoir d'achat des ménages et un resserrement de la politique monétaire ont conduit la croissance à un niveau de 2,3% cette année. En Chine, des reconfinements et l'aggravation de la crise de l'immobilier ont ramené la croissance à 3,3%

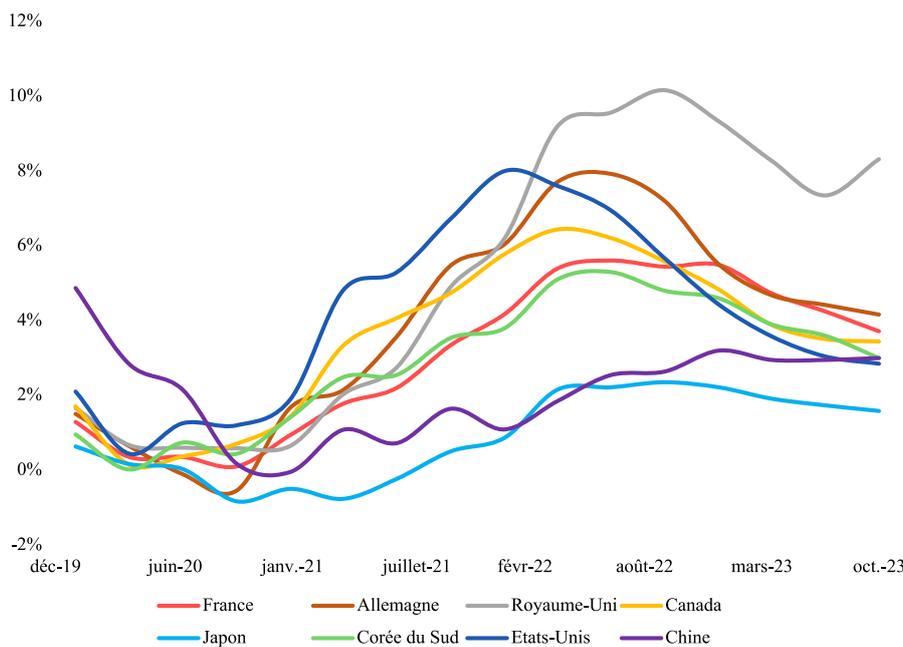
cette année. Enfin dans la zone euro, la croissance est révisée à la baisse cette année à un niveau de 2,6 %, en raison des conséquences de la guerre en Ukraine et du durcissement de la politique monétaire. Face à cette décélération de l'activité économique mondiale, un soutien budgétaire ciblé peut contribuer à amortir l'effet de cette potentielle récession sur les couches les plus vulnérables de la population, mais tout en veillant à ce que ledit soutien n'entrave pas les politiques de durcissement monétaire prônées par les banques centrales pour contrecarrer la spirale inflationniste.

## I.2. Inflation

D'après les projections de l'OCDE, l'inflation sera plus forte que prévue au cours de l'année 2022. Ces pressions à la hausse sur les prix ont été alimentées par un choc d'offre associé à la guerre russo-ukrainienne. Au regard de ces risques qui pèsent sur les perspectives d'inflation, un durcissement monétaire plus agressif devient inéluctable. Les hausses les plus remarquables sont

observées aux États-Unis et dans les pays européens, à telle enseigne de provoquer un durcissement des conditions financières au sein de ces économies. Telle que le révèle la Figure 2, l'inflation devrait rester durablement élevée jusqu'en début 2023, portée principalement par l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Figure 2 » PRÉVISIONS DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source : OCDE.

À son niveau actuel, l'inflation présente indéniablement un risque pour la stabilité macroéconomique future. La ramener aux objectifs fixés par les banques centrales devrait être la priorité absolue des décideurs. Pour y parvenir, les banques centrales doivent mettre fin à leur soutien monétaire plus rapidement en relevant

progressivement les niveaux des taux d'intérêt. Ce durcissement des politiques monétaires devrait être suffisant pour orienter la trajectoire des taux d'inflation aux niveaux cibles d'ici deux ans, mais au prix d'une augmentation possible du chômage.



### I.3. Marché financier

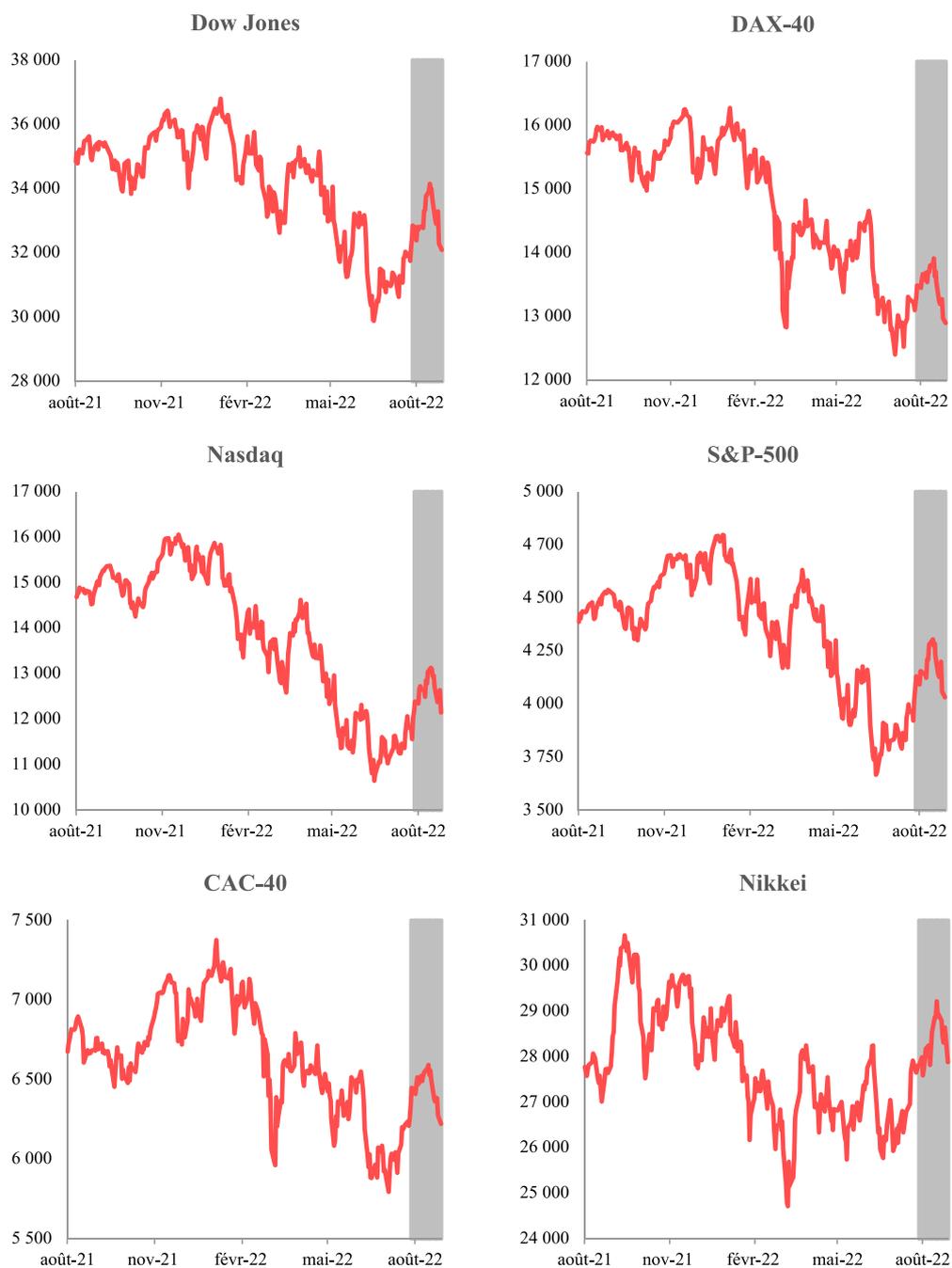
Au cours du mois d'août 2022, les indices boursiers ont poursuivi leur ascension entamée le mois précédent. Sur le Wall Street, à la deuxième semaine du mois en cours, le Dow Jones, le S&P-500 et le Nasdaq ont respectivement atteint des pics de 34 000 points, 4 280 points et 13 100 points. Il en est de même du côté du continent européen. Sur la bourse de Paris, le CAC-40 a frôlé un pic de près de 6 600 points ; et sur la bourse de Francfort, le pic a effleuré une valeur d'environ 13 900 points pour l'indice le DAX-40. La bourse de Tokyo a également été caractérisée par cette même dynamique haussière, l'indice japonais Nikkei ayant affiché un pic de près de 29 220 points à la mi-août 2022.

Cependant, la dernière moitié du mois a été marquée par un basculement des dynamiques sur les marchés boursiers. En effet, en dépit d'un calendrier économique optimiste susceptible de soulager les effets de la récession qui sévit, les banques centrales envisagent de

maintenir fermement leur engagement à poursuivre avec des politiques de durcissement monétaire pour freiner les hausses des prix observées dans le monde (cf. sous-section 2). Cet état des choses a freiné la demande d'actifs boursiers et a entraîné par ricochet la baisse de leurs cours. Ainsi, le préalable pour l'amélioration du niveau de confiance financière demeure l'instauration des conditions économiques post-guerre favorables à la croissance, lesquelles devront être en mesure de dissuader les plans de resserrement quantitatif prônés par les banques centrales pour lutter contre l'inflation.



Figure 3 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



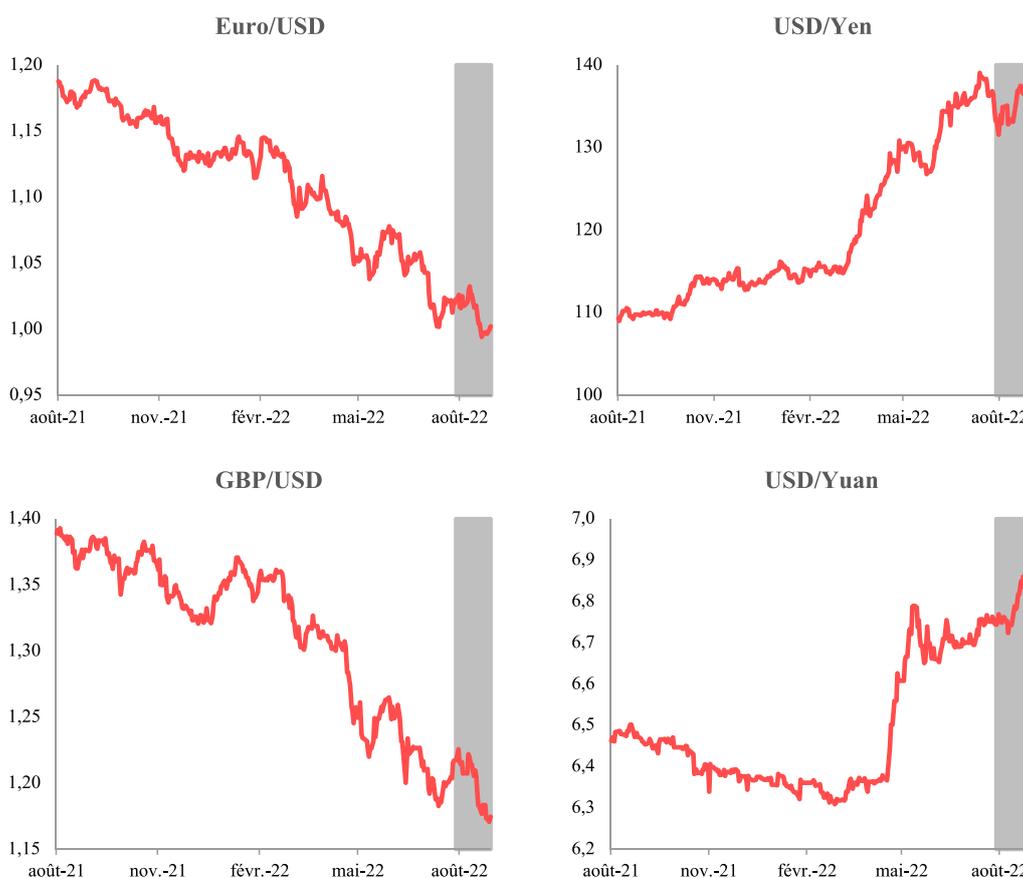
Source : Macrotrends.

## I.4. Marché des changes

À la suite de la chute des gains des actifs boursiers, étant donné la volonté de la Fed à poursuivre sa politique monétaire restrictive, la demande de liquidités pour la valeur refuge que représente le dollar américain a été stimulée. Parallèlement, l'inflation dans la zone euro a atteint de nouveaux records à deux chiffres au cours de ce mois d'août 2022 et devrait encore augmenter dans les mois à venir. Par conséquent, la devise américaine s'est considérablement appréciée vis-à-vis aussi bien de l'euro que de la livre sterling durant le mois en cours.

Du côté du continent asiatique, la courbe du yen japonais a été ascendante le long du mois courant, reflétant la dépréciation de la devise japonaise par rapport au billet vert, et ce, en raison notamment de la hausse des rendements obligataires américains. À Pékin, la devise chinoise a également subi l'offensive du billet vert. Ce recul du yuan chinois devrait être aggravé par le ralentissement de l'économie mondiale, lequel constitue une menace pour les exportations chinoises car susceptible de contracter l'activité manufacturière en Chine.

Figure 4 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source : Macrotrends.



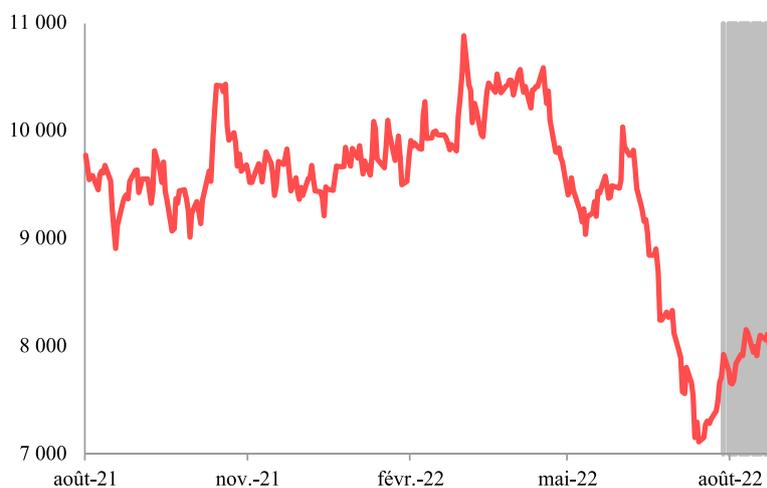
## I.5. Marché des produits stratégiques

### - Cuivre

Après avoir baissé le mois précédent en raison de l'affaiblissement de l'activité manufacturière en Chine, les cours du cuivre sont repartis à la hausse durant le mois d'août 2022. Ce regain de fermeté peut être attribué à des achats techniques relatifs aux besoins en énergie moins polluante. Toutefois, malgré cette hausse, les prix sont restés en dessous de la barre de 8 000 USD la tonne métrique. Cette situation

indique que la tendance du marché reste globalement baissière. En effet, eu égard aux inquiétudes liées à la récession économique dans le monde, il n'est pas aberrant de considérer l'accroissement des prix du métal rouge observé au cours de ce mois comme étant une variation transitoire (non-durable), les cours du cuivre étant le reflet de l'état de la santé économique mondiale.

Figure 5 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU COURS DU CUIVRE (EN USD PAR TONNE)



Source : Macrotrends.

## - Or

Après avoir augmenté durant la dernière semaine du mois précédent, les cours de l'or ont chuté au cours de la deuxième moitié de ce mois d'août 2022. À la clôture du mois en cours, l'or s'est évalué à environ 1 740 USD l'once. Les tensions à la hausse sur les marchés américains des obligations auraient épongé l'attrait du métal jaune. En effet, l'appréciation du billet vert a conduit à une faible attractivité de l'or comme réserve de valeur, eu égard à la corrélation négative qui existe entre la devise américaine et le métal jaune. Cet état des choses devrait perdurer aussi longtemps que la Fed demeurera déterminée à combattre l'inflation causée par l'accroissement des prix des biens énergétiques et alimentaires.

Figure 6 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



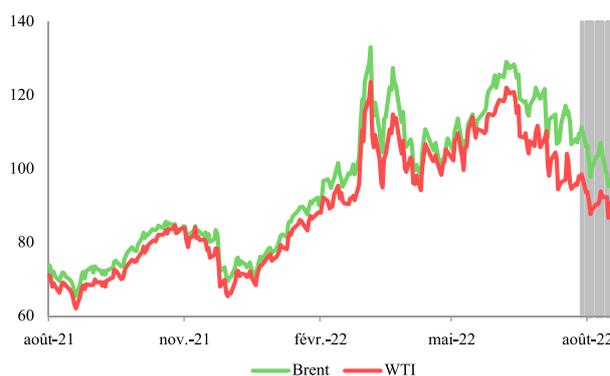
Source : Macrotrends.

## - Pétrole

Au cours de ce mois d'août 2022, les prix du pétrole brut ont poursuivi leur tendance baissière amorcée deux mois plus tôt. À la dernière semaine du mois en cours, les prix se sont situés en dessous de la barre symbolique de 100 USD le baril, aussi bien sur le marché européen avec le Brent que sur le marché américain avec le WTI. Cette baisse continue est tributaire aux risques liés au ralentissement de l'activité économique dans le monde. En effet, en situation de récession, les entreprises ne sont plus

en mesure de poursuivre normalement leur cycle d'exploitation, ce qui conduira à un recul de leur demande d'inputs (dont le pétrole) dans le processus de production. Par ailleurs, les pays de l'OPEP+ entendent tableer sur un schéma de réduction de la production afin d'atténuer les tensions engendrées par le compromis sur le nucléaire iranien. Par conséquent, cette politique d'austérité devrait concourir à un accroissement des cours de l'or noir dans les semaines à venir.

Figure 7 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



Source : Macrotrends.



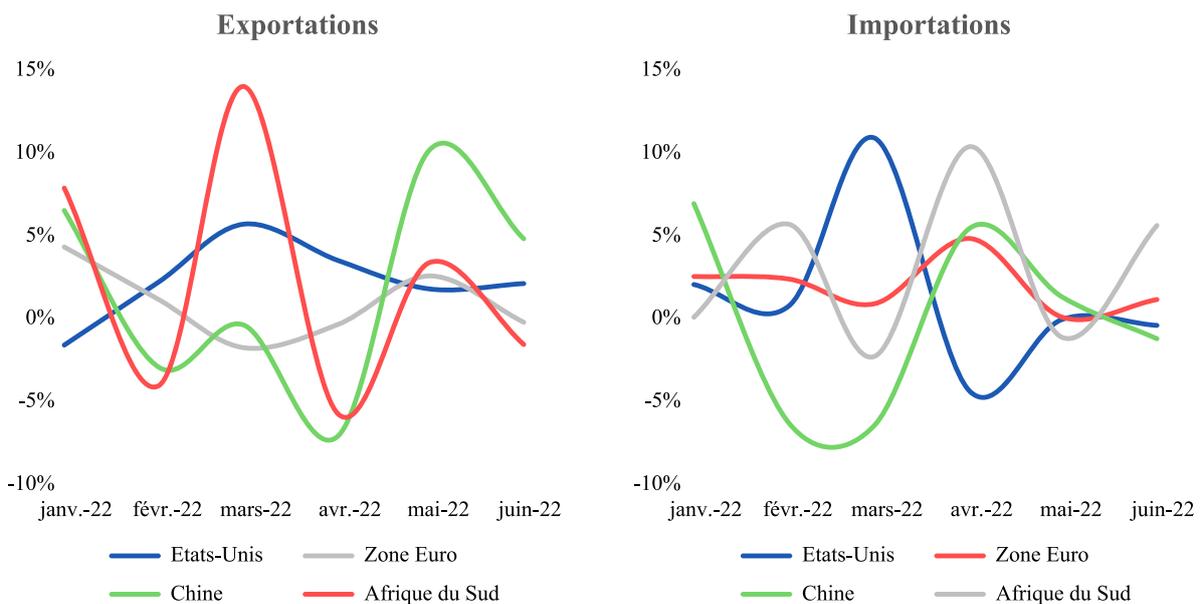


## I.6. Commerce international

Sous l'effet de la forte appréciation du billet vert, la croissance du commerce international a significativement fléchi durant le deuxième trimestre 2022. Les données de l'OCDE indiquent que la croissance des exportations et des importations a ralenti à 2,1% et 2,6% respectivement, contre des hausses respectives de 4,8% et 6,2% enregistrées au trimestre précédent.

Si les prix élevés des matières premières, exacerbés par la guerre en Ukraine, ont continué d'alimenter la croissance nominale du commerce de marchandises, le ralentissement de cette croissance en valeur reflète en partie l'augmentation de la valeur du dollar américain par rapport aux autres grandes devises.

Figure 8 » ÉVOLUTION DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OCDE.

La hausse des prix de l'énergie a stimulé le commerce de marchandises en Amérique du Nord au premier trimestre 2022, les exportations ayant légèrement augmenté de 5,7% aux États-Unis. Dans la Zone Euro, les exportations de marchandises ont globalement stagné en dessous de 5%, tandis que les importations ont augmenté plus rapidement, principalement en raison de l'énergie. Les exportations de marchandises ont reculé en Asie de l'Est entre mai et juin 2022, les

mesures de confinement ayant continué à perturber l'activité économique dans la région et les pressions inflationnistes ayant pesé sur la demande étrangère de marchandises. Il faudrait attendre la levée complète des restrictions sanitaires en Chine pour relancer les échanges internationaux, étant donné le poids commercial de l'économie chinoise dans les transactions mondiales.



## Encadré 1. Promotion du secteur pharmaceutique en Afrique

Lors du Sommet de l'Union Africaine tenu à Addis-Abeba en février 2022, les dirigeants des pays africains avaient plaidé auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour la création d'une fondation africaine de technologie pharmaceutique. En effet, les dirigeants africains y ont manifesté leur consternation au regard de la sous-traitance de la sécurité sanitaire de 1,3 milliard de citoyens africains. Dès lors, il s'est avéré indispensable de doter l'Afrique d'un système de défense sanitaire basé sur trois grands axes : (i) la relance de l'industrie pharmaceutique africaine ; (ii) le renforcement des capacités africaines de fabrication de vaccins ; et (iii) la mise en place des infrastructures de soins de santé de qualité en Afrique.

C'est à la clôture du mois de juin 2022 que le Conseil d'administration de la BAD a validé la création de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique. Cette institution novatrice est destinée à améliorer considérablement l'accès de l'Afrique aux technologies qui sous-tendent la fabrication de médicaments, vaccins et autres produits pharmaceutiques. Cette décision ouvre de nouvelles perspectives sanitaires au continent africain qui, depuis des décennies, subit le fardeau de plusieurs maladies et pandémies comme la Covid-19, mais dont la capacité à produire elle-même ses médicaments et vaccins s'avère très limitée.

Cette initiative audacieuse constitue donc une grande avancée pour les pays africains, étant donné que l'Afrique importe plus de 70% de l'ensemble des médicaments qu'elle consomme, s'acquittant ainsi d'une facture annuelle de près de 15 milliards de USD. Cependant, les efforts déployés au niveau mondial pour développer rapidement la fabrication de produits pharmaceutiques essentiels, comme les vaccins dans les pays en développement en général ainsi qu'en Afrique en particulier, et pour en élargir l'accès se sont heurtés à la protection des droits de propriété intellectuelle et des brevets sur les technologies, le savoir-faire, les procédés de fabrication et les secrets commerciaux. Les entreprises pharmaceutiques africaines n'ont pas la capacité de négociation, ni la marge de manœuvre nécessaire pour affronter les firmes pharmaceutiques internationales. Force est de constater qu'elles ont été marginalisées dans les innovations pharmaceutiques mondiales sophistiquées<sup>1</sup>.

À ce jour, l'Afrique ne compte sur le terrain aucun organisme à même d'appuyer la mise en œuvre pratique des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) sur les licences non exclusives ou exclusives de technologies, de savoir-faire et de processus exclusifs. Cette lacune criante devra être comblée par la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique, car une fois établie, celle-ci sera composée d'experts d'envergure internationale en matière d'innovation et de développement pharmaceutiques, de droits de propriété intellectuelle et de politique de santé. Faisant office d'intermédiaire transparent, cette institution sera chargée de promouvoir et de négocier les intérêts du secteur pharmaceutique africain auprès des firmes multinationales pharmaceutiques, le souci étant de partager les technologies, le savoir-faire et les procédés brevetés protégés par la propriété intellectuelle.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont toutes deux reconnu que la création de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique est une action novatrice concrétisée par la BAD. Cette Fondation fournira une partie de l'infrastructure nécessaire pour qu'une industrie pharmaceutique émerge en Afrique. La priorité sera accordée aux technologies, aux produits et aux processus dévolus aux maladies et pandémies prévalentes, actuelles et à venir. Elle a aussi pour objectifs de renforcer les compétences humaines et professionnelles dans le secteur, l'écosystème de recherche et de développement, et d'améliorer les capacités de production des usines ainsi que la qualité réglementaire des produits pour répondre aux normes de l'OMS.

Si la Fondation africaine de technologie pharmaceutique est créée sous les auspices de la BAD, alors elle fonctionnera en toute indépendance, collectant des fonds auprès de diverses parties prenantes dont les gouvernements, les institutions de financement du développement et les organisations philanthropiques. La Fondation entérine l'engagement de la BAD à consacrer au moins 3 milliards de USD durant les 10 prochaines années à la fabrication des produits pharmaceutiques ainsi que de vaccins sur le continent, et ce, dans le cadre de son plan d'actions pharmaceutique « Vision 2030 ». Les domaines d'action de la Fondation pourront profiter également aux autres investissements actuellement déployés dans la production pharmaceutique en Afrique.

1. À titre d'illustration, 35 entreprises ont signé une licence avec la firme américaine Merck pour la production du « Nirmatrelvir », un médicament contre la Covid-19. Hélas, aucune de ces 35 entreprises n'était d'origine africaine.



La Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique sera basée au Rwanda. Entité à bénéfices communs, elle jouira de ses propres structures de gouvernance et de fonctionnement. Elle encouragera et conclura des alliances entre sociétés pharmaceutiques étrangères et africaines. De concert avec les gouvernements africains et les centres d'excellence en recherche et développement, la Fondation œuvrera à renforcer l'écosystème d'innovation pharmaceutique et vaccinale en Afrique et à développer les compétences nécessaires à l'essor du secteur. Elle permettra une coordination plus étroite de différentes initiatives de fabrication de médicaments et de vaccins existants au niveau régional, en tirant parti des synergies et des partenariats engagés à l'échelle panafricaine. Enfin, elle travaillera en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Commission de l'Union européenne, l'OMS, l'OMC, la Communauté de brevets sur les médicaments, ainsi que les agences et institutions tant bilatérales que multilatérales.



## 2. Contexte national

### II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois d'août 2022 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) la cession de 85% des parts de la TMB à KCB Group ; (ii) la mise aux enchères des blocs pétroliers ; (iii) la baisse du stock de Jet A1 ; (iv) la poursuite du bras de fer entre les opérateurs téléphoniques et le gouvernement suite à la taxation des appareils mobiles ; et (v) l'appel du gouvernement à une réponse au risque de cessation de vols auquel fait face Congo Airways.

#### 1. Cession de 85% des parts de la TMB à KCB Group

En août 2022, KCB Group<sup>2</sup> a accepté d'acquérir 85% des parts de la Trust Merchant Bank à 1,49 fois la valeur comptable. Au moment de cette acquisition, la banque était la troisième plus grande banque en termes d'actifs en République démocratique du Congo. Le montant estimé de cette transaction est d'environ 15 milliards KSh (soit 127 millions USD). KCB a également accepté d'acquérir les 15% restants de la banque, au plus tard en 2024. L'opération doit être approuvée par les actionnaires et les autorités réglementaires au Kenya et en RDC.

Il est prévu que KCB paie en numéraire les actions sur la base de la valeur de l'actif net de la TMB à la date de conclusion de la transaction envisagée. La TMB dont le siège social se trouve à Lubumbashi dispose de l'équivalent de 15 milliards d'actifs avec une palette de services qui couvre le retail banking, les PME, les grandes entreprises et les canaux digitaux. La banque compte plus de 110 agences ainsi que d'un réseau d'agents bancaires déployés sur le territoire national.

Le Président de KCB Group, Andrew Wambari Kairo, a précisé que cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de KCB Group de renforcer sa présence à l'échelle

régionale. Une fois formalisée, cette acquisition complètera l'empreinte régionale de KCB Group avec une base d'actifs de 1 500 milliards de Shillings (soit l'équivalent de 126 milliards d'USD) et devrait consolider les réseaux bancaires retail et corporate du Groupe. Par cette stratégie, KCB Group exploite les opportunités de croissance en maximisant les rendements des activités du Groupe. Ce qui donne une grande marge de manœuvre pour accélérer ses ambitions de croissance afin de produire la valeur pour ses actionnaires, soutenir l'effort pour une inclusion financière plus large et pour la transformation sociale et économique en Afrique.

De son côté, le Président du Conseil d'administration de la TMB, Robert Levy, a indiqué que l'équipe dirigeante de la banque est enthousiasmée par les opportunités que KCB Group offre dans cette transaction, et que la TMB est fière d'apporter sa connaissance approfondie du Congo et son expérience à KCB Group. Ainsi, il a estimé que cette acquisition devrait favoriser l'augmentation de la part de marché et des rendements pour les actionnaires et devrait permettre une mise en commun des synergies en vue d'exploiter les nouvelles opportunités d'affaires. Aussi, les dirigeants de la TMB ont indiqué que cette acquisition permettra aux clients de bénéficier des meilleures solutions numériques, des solutions bancaires transactionnelles, d'une expertise en financement du commerce et d'un accès aux opportunités commerciales régionales offertes par KCB Group.

Cependant, même si les principales parties prenantes à cette transaction ont évoqué les bénéfices liés à cette opération, il y a lieu de s'interroger sur l'avenir du secteur bancaire congolais. En effet, avec l'acquisition de 85% de parts de la TMB, KCB Group bénéficiera des actifs de près d'1,5 milliard d'USD et d'un réseau de 110 agents et guichets à travers le pays. Ainsi, compte tenu

2. KCB (Kenya Commercial Bank) Group Limited, également connu sous le nom de KCB Group, est une société holding de services financiers basée dans la région des Grands Lacs africains. Le siège du groupe se trouve à Nairobi, au Kenya, et ses filiales sont KCB Bank Kenya Limited, KCB Bank Burundi Limited, KCB Bank Rwanda Limited, KCB Bank South Sudan Limited, KCB Bank Tanzania Limited, KcbTmb Congo et KCB Bank Uganda Limited.



la TMB par le même pays, le Kenya dispose désormais d'un levier très important pour influencer le secteur bancaire, l'économie et même la politique en RDC.

Aussi, de par la localisation géographique de la TMB (siège social à Lubumbashi) et la configuration de son portefeuille (à prédominance du secteur minier), cette acquisition pourrait offrir un contrôle plus important des étrangers (kenyans) sur le secteur minier, notamment en matière de transaction et surtout d'information.

## 2. Mise aux enchères des blocs pétroliers

En date du 28 juillet 2022, le gouvernement congolais avait annoncé des avis à manifestation d'intérêt pour des appels d'offres sur l'attribution des droits d'hydrocarbures en RDC. Au total, 27 blocs pétroliers et trois blocs gaziers étaient mis aux enchères pour le droit d'exploration. Ladite exploration devra permettre de déterminer la disponibilité du pétrole et la rentabilité de son exploitation.

Lesdits appels d'offres, qui devraient se clôturer le 30 avril 2023, a créé une controverse étant donné qu'à l'intérieur de certains blocs, on retrouve des aires protégées ainsi que des tourbières. Il s'agit des réserves en carbone qui, si elles sont perturbées, pourraient faire échapper une quantité importante de carbone dans l'atmosphère avec des conséquences environnementales néfastes.

En août 2022, cette controverse a continué à susciter les réactions de plusieurs parties prenantes, notamment la société civile congolaise et internationale qui estiment qu'il s'agit d'un désastre environnemental planétaire à venir. En effet, même si les blocs ne finissent pas par être exploités, l'exploration aura tout de même des conséquences. Il pourrait s'agir de la déforestation, la destruction des habitats des espèces protégées, des perturbations des communautés riveraines, etc.

De son côté, le gouvernement a assuré que les aires protégées ainsi que les tourbières seront préservées étant donné qu'il existe des technologies qui permettent des explorations pro-environnement. Aussi, le gouvernement congolais s'est opposé à toute tentative qui viserait à empêcher la RDC de développer ses propres ressources naturelles. Le gouvernement a précisé que, en vertu de la résolution 1803 de l'Assemblée générale de l'ONU consacrant la souveraineté permanente sur les ressources naturelles, la RDC a le droit d'explorer cette piste. Le gouvernement congolais a aussi rappelé que l'engagement de la communauté internationale et des pays pollueurs en particulier, notamment lors du sommet COP 26, à compenser des pays comme la RDC pour la protection de l'environnement tarde à se concrétiser. Ainsi, la RDC se trouve dans une situation où l'exploitation pétrolière est potentiellement plus rentable à long terme que le financement climatique pour protéger ses terres.

Trois principales critiques émergent de la société civile en rapport avec la problématique de mise aux enchères. Il s'agit des questions ci-dessous :

- Si l'exploitation minière n'a pas permis le développement de la RDC, les blocs pétroliers peuvent-ils le faire ?
- Considérant le fait que la production du pétrole nécessite des gros investissements en infrastructures, existe-t-il un plan réaliste pour ces infrastructures ?
- Cette mise aux enchères des blocs pétroliers n'est-elle simplement pas un moyen de mettre la pression sur les bailleurs de fonds afin qu'ils respectent leurs engagements de financement contre le changement climatique ?



### 3. Baisse du stock de Jet A1

En août 2022, la RDC a connu une baisse sensible de réserve de Jet A1. Cette situation était à la base de l'annulation de plusieurs vols notamment celui de la compagnie belge Brussels Airlines. Cette insuffisance de stock ne concerne pas d'autres produits pétroliers. A cet effet, aucun plan de contingence n'a été mis en place pour le carburant terrestre.

Le directeur d'exploitation de la SEP Congo, Monsieur Jimmy Nzimoto, avait indiqué en date du 24 août 2022, qu'un stock en kérosène est attendu en septembre 2022 pour ravitailler l'aéroport international de N'djili. Cette annonce à la presse est intervenue à l'issue d'une réunion tenue au ministère des hydrocarbures avec les responsables des entreprises pétrolières ainsi que les compagnies d'aviation opérant en RDC. En attendant l'arrivée du nouveau stock, il a affirmé qu'un plan de contingence a été mis en place afin d'assurer la pérennité de N'djili principalement.

Pendant cette période, Congo Airways et CAA, principales compagnies aériennes locales, ont annoncé la réduction des fréquences de vols sur certaines destinations suite à la pénurie du carburant d'aviation qui est observée en RDC. En effet, dans un communiqué rendu public, Congo Airways a indiqué que, suite à la situation de pénurie de carburant Jet A1 sur toute l'étendue de la RDC, la compagnie aérienne serait contrainte de (i) réduire ses fréquences de vol sur certaines destinations ; (ii) annuler certains vols ; et (iii) décaler les heures de vols. De son côté, CAA avait transmis le même message au public.

Cette situation, que certains analystes attribuent à la guerre russo-ukrainienne, est exacerbée par l'absence de libération des subventions que l'Etat devrait accorder aux fournisseurs pétroliers. En effet, les entreprises pétrolières accusent des difficultés d'approvisionnement du fait qu'elles sont appelées à s'approvisionner au prix du marché et de vendre au prix

fixé par le gouvernement. Ainsi, l'absence de libération de près de 400 millions d'USD de subventions dues aux pétroliers constituent l'un des facteurs de pénurie de Jet A1.

### 4. Bras de fer entre opérateurs téléphoniques et gouvernement suite à la taxation des appareils mobiles

Depuis 2020, les compagnies Orange SA, Airtel Africa, Vodacom Group et Africell Holding sont sous pression des autorités congolaises en matière de prélèvements à réaliser. En septembre 2020, le RAM (registre des appareils mobiles) a été mis en place dans le but de lutter contre différentes fraudes en échange d'un prélèvement sur chaque recharge téléphonique. Ces prélèvements ont soulevé plusieurs inquiétudes et réactions de la part de la population jusqu'à leur suppression. Cependant, une semaine après l'annonce de la suppression du RAM, le décret n022/11 annonçait de nouvelles ponctions sur le secteur. Selon ce texte, chaque opérateur de télécommunication doit s'acquitter de 0,0075 USD sur chaque appel ; 0,003 USD par SMS et 0,00005 USD par mégabit consommé.

Y faisant suite, la Fédération des entreprises (FEC) avait critiqué ce nouveau prélèvement en précisant qu'elle devrait coûter au moins 188 millions d'USD.

Pour éviter la grogne populaire, comme ce fut le cas avec le RAM, l'Autorité de régulation des postes et des télécommunications du Congo (ARPTC) avait interdit aux sociétés de télécommunication d'augmenter leurs tarifs. Malheureusement, les 4 entreprises de télécommunication ont refusé de s'acquitter de la première facture qui leur a été présentée jugeant ce décret d'irrégulier et donc d'inapplicable. Les opérateurs de télécommunication tentent une conciliation avec les autorités congolaises mais pour l'instant, chaque partie campe sur sa position et les amendes pour non-paiement commencent à tomber.

Une telle situation est contre-productive et ne bénéficie à aucune partie. Il est donc nécessaire que l'état crée un cadre permettant de réguler cette situation pour le bien de tous.

### 5. Risque de cessation de vols de Congo Airways

Lors du conseil des ministres du 26 août 2022, le Président de la République de la RDC a instruit les ministres du Budget, des Finances et des Transports, voie de communication et de désenclavement, de se pencher sur la situation qui prévaut chez Congo Airways qui présente le risque de cessation de vols faute d'aéronefs afin d'éviter l'interruption momentanée des activités de la compagnie avec des conséquences sur la mobilité aérienne en RDC. En effet, les deux aéronefs encore opérationnels dont dispose Congo Airways doivent partir en entretien dans deux mois laissant donc la compagnie sans aéronef pouvant assurer le transport de ses clients.

Dans la même optique, le Chef de l'Etat a instruit le Premier Ministre de se pencher sur les options nécessaires pouvant permettre à Congo Airways de dégager, dans un meilleur délai, des pistes de solutions idoines.

Cette situation dénote une fois de plus une insuffisance de leadership et une mauvaise gouvernance dans ce secteur. Il y a donc lieu de prendre des décisions idoines afin de trouver définitivement une réponse à cette problématique. Il pourrait s'agir de l'acquisition des quelques aéronefs mais aussi la conclusion des partenariats stratégiques et pertinents avec d'autres compagnies aériennes internationales pour compléter la flotte de la compagnie.

### II.1.1. Activité économique

La République Démocratique du Congo a connu une pénurie de carburant jetA1 (Kérosène) qui a occasionné l'annulation de certains vols dont le vol de Brussels Airlines à destination de Bruxelles et voire le changement de fréquence des vols pour certaines compagnies locales dont CAA et Congo Airways. Une limitation de prélèvement de carburant a été imposée aux compagnies d'aviations en attendant que la situation revienne à la normale, qui est prévue probablement à la moitié du mois de septembre 2022. Les compagnies d'aviations doivent se contenter de 35 000 litres, soit 28 tonnes de kérosène par avion.

Il sied de noter que cette pénurie est étroitement liée aux conséquences de la crise ukrainienne qui occasionnée une montée fulgurante des prix de denrées alimentaires et de l'énergie dont les deux pays antagonistes sont les principaux producteurs. Ainsi, le prix du baril du pétrole est remonté jusqu'à frôler les 100 USD. Cette hausse du prix du baril a entraîné une forte variation de coûts liés à l'importation de produits dans le monde. Par conséquent, les prix à la pompe de carburants terrestres et aériens ont varié dans tous les pays du monde et la République Démocratique du Congo n'a pas non plus été épargnée par cette fluctuation.

Fort malheureusement, les réactions d'anticipations du gouvernement congolais sur le marché sont tardives et sont à la base de difficultés que les sociétés pétrolières enregistrent ces derniers temps. Dans le cas présent, la principale raison de la perturbation des approvisionnements en carburants en RDC est due essentiellement aux prix à la pompe qui sont inférieurs par rapport aux prix d'acquisition. Le manque à gagner de sociétés pétrolières devrait être couvert par l'Etat pour compenser les pertes que ces dernières subissent avec cette fluctuation de prix. Mais ce processus d'évaluation et certification de pertes par l'Etat prend

beaucoup de temps avant que l'Etat ne procède au paiement. Ce décalage entraîne l'amenuisement de la trésorerie des sociétés pétrolières et alourdit leur endettement vis-à-vis des fournisseurs. L'insolvabilité récurrente des sociétés pétrolières décourage leurs fournisseurs et leur perte de crédibilité a entraîné les fournisseurs de réduire les quantités de carburants à mettre à leur disposition.

Une solution sans tous les acteurs actuels du marché, fournisseurs (Trafigura, Augusta, Petrocam, etc.), sociétés pétrolières et gouvernement autour de la table serait une illusion. Car au jour d'aujourd'hui, Cobil et Total doivent plusieurs millions de dollars aux fournisseurs. Une solution sans les fournisseurs exposerait les sociétés pétrolières à des risques énormes dont des procès devant les instances internationales. Tandis que le gouvernement dans sa démarche veut emprunter un autre chemin en se désolidarisant des fournisseurs pétroliers et prônant une solution directe avec les sociétés pétrolières. Ainsi, il priorise la piste de travailler avec le groupe GEMCORP et compte le confier l'approvisionnement en carburants terrestres et d'aviations de tout le pays. Le gouvernement par l'entremise du Ministère de l'économie nationale compte mettre à la disposition du Groupe GEMCORP près de 500 millions de dollars américains en termes de faciliter d'approvisionnement et de réduction de coût de subventions pétrolières. Mais cette démarche peut engendrer des risques opérationnels du fait du caractère stratégique du produit comme le pétrole. Le moindre retard dans la chaîne d'approvisionnement par le groupe GEMCORP pourrait dans ce cas paralyser toutes les activités du pays et avoir de conséquences économiques graves.

Dans un autre registre, le gouvernement a procédé au courant de ce mois d'août au lancement du Système Intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP). C'est une plate-forme de dématérialisation des procédures

de marchés publics. Elle facilite aux prestataires de services de suivre l'intégralité du processus de marché et de soumettre leur requête par rapport à une commande. Elle assure des fonctionnalités de recherche et de consultation des annonces émanant des services des ministères et des établissements publics. Le lancement de cette plateforme entre dans le cadre de la matérialisation de réformes de finances publiques retenues dans le Plan Stratégique des Réformes des Finances Publiques (PSRFP). Dans ses fonctionnalités, la plateforme a intégré (i) la création et gestion de tout type de procédure de marchés publics ; (ii) mise en ligne des documents de consultation ; (iii) réception et traitement des offres ; et (iv) l'annuaire des opérateurs économiques.

Aussi, il y a lieu de signaler que le fournisseur de solutions électroniques de paiement Visa Inc. vient ouvrir son premier bureau en Afrique centrale et précisément en République démocratique du Congo (RDC). C'est le huitième bureau ouvert en Afrique après la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc, le Rwanda, le Kenya et le Nigeria. L'avènement de Visa pourrait permettre à la RDC d'élargir l'accès de la population à l'économie numérique à travers des nouvelles solutions électroniques de paiement et ce partenariat concerne à la fois les entreprises publiques et privées. A cet effet, Visa a signé des partenariats avec diverses parties prenantes dont la Banque centrale de la République démocratique du Congo, des institutions financières, des fintechs, des commerçants et des opérateurs de téléphonie mobile. Son objectif dans les prochains mois est d'introduire des identifiants de paiement pour plus de 150 000 clients M-PESA en RDC.

L'ouverture du bureau de Visa en RDC pourrait être considérée comme une grande opportunité d'accroître le taux d'inclusion financière du pays qui jusque-là oscille autour de 6%. L'effort d'améliorer le mécanisme de paiement de toute la population pourrait conduire

à la prise en compte effective de toutes les opérations financières s'effectuant dans le pays et l'enregistrement de mouvements de paiement à travers l'identification

de la personne ayant effectué le paiement ou ayant été payée. C'est un pas de plus vers l'inclusion financière.

## Encadré 2. Le commerce transfrontalier à l'Est de la RDC<sup>3</sup> : une opportunité pour la paix et la stabilité dans la Région des Grands-Lacs ?

Le commerce est l'ensemble d'actes liés à la production et à l'échange des biens et services. Outre les opérations d'achat et de vente, il comprend notamment des transactions, courtages, etc. Le qualificatif « transfrontalier » signifie étymologiquement « au-delà de la frontière ».

Cet encadré examine la dialectique entre le commerce transfrontalier et la paix à l'Est de la RDC, épicerie de la violence et de l'instabilité dans la Région des Grands-Lacs. Le commerce transfrontalier dans la Région des Grands-Lacs en général et à l'Est de la RDC en particulier est régi par des règles aussi bien internationales, régionales que bilatérales. La majorité des Etats africains, bien avant leur accession à l'indépendance, ont fait l'objet d'une clause coloniale de sorte que les règles du GATT de 1947 leur soient appliquées. Les règles de l'OMC président à la réglementation du commerce mondial auquel les pays de la Région ne dérogent pas. A l'échelle régionale, les normes commerciales entre les Etats africains figurent dans le processus de l'intégration. La ZLECAF constitue une des étapes de la réalisation de la Communauté économique africaine. Les pères fondateurs de l'Organisation de l'Unité africaine avaient explicitement établi que les Communautés Economiques Régionales jouent un rôle déterminant et de premier plan dans le processus de construction de l'intégration économique et politique du continent africain. Dans cette perspective, le COMESA a institué le Régime Commercial Simplifié (RECOS) en vue de faciliter le commerce transfrontalier, plus spécifiquement le petit commerce. Le RECOS donne la latitude aux Etats de déterminer les conditions de franchise douanière sur base d'une liste commune des produits et des seuils des valeurs.

Deux facteurs influent aussi bien positivement que négativement sur le commerce transfrontalier à l'Est de la R.D. Congo : d'un côté, la résilience des petits commerçants transfrontaliers contribue tant soit peu à la dynamique de paix et de stabilité ; de l'autre, l'insécurité perturbe les flux commerciaux. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que les petits commerçants dont les femmes sont en grand nombre, font face à des défis lors de la traversée de la frontière. Cette étude identifie plusieurs traits caractéristiques du commerce transfrontalier à l'Est de la RDC, à l'instar de l'enjeu sécuritaire et de l'exploitation illicite et non commune des ressources naturelles, les minerais y compris. La fréquence des échanges commerciaux auxquels se livrent ces petits commerçants, si minimes soient-ils, créent des dynamiques de paix à long terme.

Plusieurs pistes de proposition sont tracées en vue d'un commerce transfrontalier au service de la paix et de la stabilité. Ces solutions ne rentrent guère dans le processus de la réinvention de la roue. C'est juste une application dans le cas d'espèce des solutions réussies et observées ailleurs. Il s'entend de prime abord que la mission primaire de l'Etat est la sécurité des personnes et des biens. Sans la paix et la tranquillité publique, aucune activité sociale ne peut prospérer dans l'intérêt général. Les commerçants, leurs biens (marchandises) et les ressources naturelles méritent cette sécurisation. C'est pourquoi il importe de relever ces deux dispositifs spécifiques, à savoir : le fonctionnement régulier des services publics avec une police et une armée forte et républicaine ainsi que les différentes opérations rentrant dans le champ de la certification des matières premières, plus particulièrement les minerais. Cela étant accompli, la recherche de la paix par le commerce est alors envisageable.

Outre le renforcement de l'autorité de l'Etat et de la sécurité des personnes et des biens, d'autres leviers peuvent être actionnés. Il s'agit notamment de la promotion de la gestion commune des ressources en partage entre les Etats et la diversification de l'économie congolaise. La thèse libérale de la paix par le commerce préconise que l'interdépendance commerciale et économique entre pays soit source de paix et de stabilité à la fois inter et intra-étatique. A mesure qu'elles découvrent les possibilités de commercer les unes avec les autres aisément et de

3. Cet encadré a été proposé par INGONDE BOTSHINDO Gédéon et ODYA KALINDA Princesse, tous deux auteurs du livre qui aborde cette même problématique.

manière mutuellement lucrative, les communautés commencent à apprécier les relations qu'elles ont nouées et œuvrent à les entretenir. En plus, il est peu probable que ces communautés souhaitent voir leurs échanges commerciaux perturbés par des conflits, ou voir détruire les relations et les réseaux commerciaux qu'elles ont construits. Toutefois, la décision d'entrer en guerre est le résultat du calcul sur les coûts et rendements aussi bien du point de vue politique, économique, territorial qu'idéologique.

La dépendance économique joue en faveur des économies diversifiées qui présentent au marché international ou au voisin, dans le cas d'espèce, un large éventail des produits finis dont la valeur ajoutée dérive de la transformation industrielle. Par référence à la contribution de Paul Krugman, les exportations devraient constituer un moyen de paiement des importations. Il est tout à fait logique pour la RDC, dont l'économie demeure extravertie et centrée sur des matières premières, d'exporter des produits avec plus-value pour compenser ses importations en produits manufacturés. De ce fait, opérer une spécialisation dans le secteur pour lequel elle est meilleure est une voie de sortie pour suppléer à ce déséquilibre de la balance commerciale. Ce stade étant réalisé, la paix et la stabilité se réinstalleront dans la Région des Grands-Lacs, plus précisément dans son épicerie névralgique qu'est l'Est de la RDC. Tout Etat voisin désistera d'entreprendre une guerre ou toute initiative de déstabilisation de peur de subir des conséquences économiques néfastes.

En effet, les conséquences de la guerre sont nombreuses et peuvent toucher des secteurs divers. Les conflits armés font des victimes parmi les civils et les militaires, accroissent la fréquence de maladie et de la criminalité et entraînent des migrations massives. Ce qui perturbe la réalisation des activités économiques. A cet effet, la guerre induit de nombreux effets économiques néfastes à long terme, dont certains peuvent être la cause d'un accroissement de la pauvreté et des inégalités. Cependant, en ce qui concerne la RDC, il y a lieu de signifier que les conflits armés à l'Est du pays ne sont pas nécessairement dus à une rationalité économique. Il s'agit aussi et surtout de l'aspect géostratégique qui serait la majeure cause de la perpétuation desdits conflits. D'où la nécessité de mettre fin à ces incursions des groupes armés afin d'assurer à la fois la souveraineté de l'Etat et de créer un cadre propice pour l'exercice des activités économiques.

Il conviendrait donc de se garder de l'illusion de croire que le doux commerce soit un instrument qui apporte mécaniquement la paix, car le fait de prendre la décision de déclencher des hostilités pourrait toujours résulter d'un calcul d'intérêt rationnel, par exemple la quête des ressources dont l'obtention par le commerce est onéreuse. Il peut juste en tant qu'opportunité à saisir, faire bon ménage avec la paix et la stabilité.

## II.1.2 Dynamique des prix

Durant le mois d'août 2022, les prix ont globalement évolué à la hausse comparativement à juillet 2022.

Pour ce qui est du taux d'inflation en glissement annuel, il s'est situé à 10,09% à la troisième semaine d'août 2022, soit une hausse de 6,73% comparée à celui enregistré à la clôture de juillet 2022 où ce taux s'était fixé à 9,45%.

Quant au taux d'inflation annualisée, il est anticipé à 12,37% à la fin de cette année. Cette prévision est supérieure à celle du mois précédent où l'inflation annualisée s'est établie à 12,14%, soit une variation positive de 1,92%. En même temps, cette prévision est

supérieure à celle réalisée en fin 2021 où ce taux s'était établi à 5,28%.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'inflation en août 2022.

Tableau 1 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (AOÛT 2022)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,23	7,08	9,63	12,16
Semaine 2	0,29	7,40	9,89	12,29
Semaine 3	0,27	7,69	10,09	12,37

Source : BCC, août 2022.



De plus, il y a lieu de préciser que d'autres faits importants pourraient davantage compromettre le cadre macroéconomique. Il s'agit notamment de (i) l'insécurité qui persiste à l'Est du pays avec des incursions répétées des groupes armés, notamment le M23 ; (ii) les perturbations de vols causant un

gène dans la circulation de personnes et des biens ; (iii) les dépenses à engager pour la préparation et le déroulement des élections en 2023, ainsi que (iv) la poursuite de l'invasion russe en Ukraine avec ses conséquences sur la dynamique des prix du carburant et d'autres produits importés par la RDC.



### II.1.3 Taux de change et réserves de change

Tout au long du mois d'août 2022, le profil temporel du taux de change est resté stable comme c'est le cas depuis le début de l'année tant sur le marché interbancaire que sur le marché parallèle. Toutefois, comparé à son niveau de fin juillet 2022, le taux de change a connu une très légère dépréciation de 0,16% sur le marché

interbancaire où il est passé de 2 005,41 en fin juillet 2022 à 2 008,61 à la troisième semaine d'août 2022.

Sur le marché parallèle, le taux de change a aussi connu une légère dépréciation entre fin juillet 2022 et la troisième semaine d'août 2022 en passant de 2 063,33 à 2 068,83 (soit une variation positive de 0,27%).

Tableau 2 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Clôture juillet 2022	Août 2022			Variation juillet-août 2022
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	
Marché interbancaire	2 005,41	2 005,76	2 007,85	2 008,61	0,16%
Marché parallèle	2 063,33	2 068,33	2 078,33	2 068,83	0,27%

Source : BCC.



S'agissant des réserves de change, elles ont connu une très légère augmentation entre juillet et août 2022 en passant de 4,16 milliards d'USD en fin juillet 2022 à 4,18 milliards d'USD à la troisième semaine d'août 2022, soit une variation positive de 0,48%. Rapporté en nombre de mois d'importations, il s'établit que l'économie congolaise a très légèrement

accru sa capacité comparativement à fin juillet 2022. La couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,49 à 2,50 mois entre juillet et août 2022, soit une hausse de 0,40%. Pour rappel, depuis juillet 2022, les réserves de change se sont accrues suite au financement du FMI au titre d'appui à la balance des paiements.

**Tableau 3 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE**

	Clôture août 2022	Août 2022			Variation juillet-août 2022
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	
En milliards de USD	4,16	4,19	4,17	4,18	0,48%
En mois d'importations	2,49	2,51	2,50	2,50	0,40%

Source : BCC.



**II.1.4 Finances publiques**

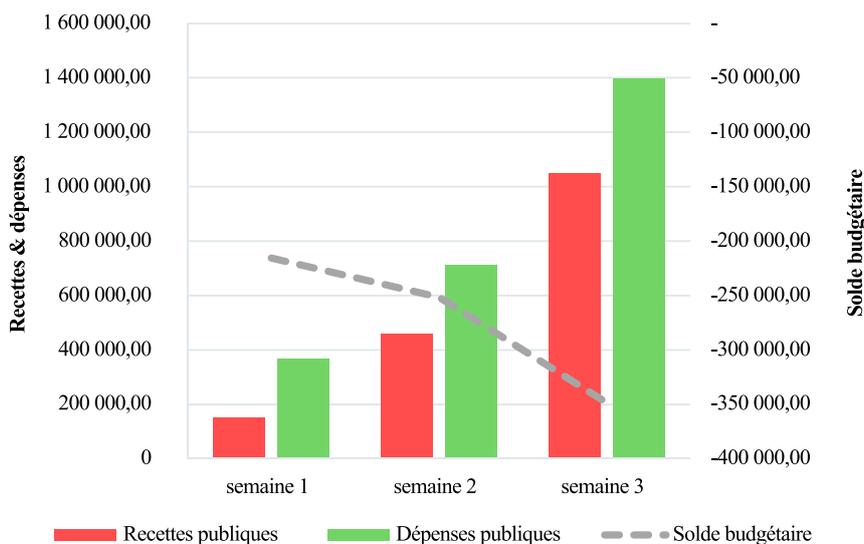
Les statistiques du CTR (Ministère des Finances) montrent qu'à la troisième semaine du mois d'août 2022, le Trésor public a enregistré un déficit de 348 500 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 397 500 millions de CDF contre de recettes

de 1 049 000 millions de CDF. Le solde cumulé à cette troisième semaine renseigne un excédent de 47 235 millions de CDF. Les dépenses en capital à la troisième semaine se sont situées à 95 800 millions tandis que le mois de juillet s'est clôturée avec 304 236 millions en termes de ces mêmes dépenses.

A cette troisième semaine du mois d'août 2022, les dépenses en salaire ont représenté 41,15% de l'ensemble des dépenses engagées. Il s'observe que les opérations de la paie des fonctionnaires du mois de juillet se sont poursuivies jusqu'au mois d'août. La date du 20 de chaque mois qui constitue la date d'enclenchement

des opérations de la paie de fonctionnaire n'est plus respectée depuis plusieurs mois. Le retard dans la paie de fonctionnaire est devenu récurrent pour ne pas dire habituel jusque-là.

Figure 9 » AGRÉGATS DU SECTEUR PUBLIC AU MOIS DE JUIN 2022 (EN MILLIONS DE CDF)

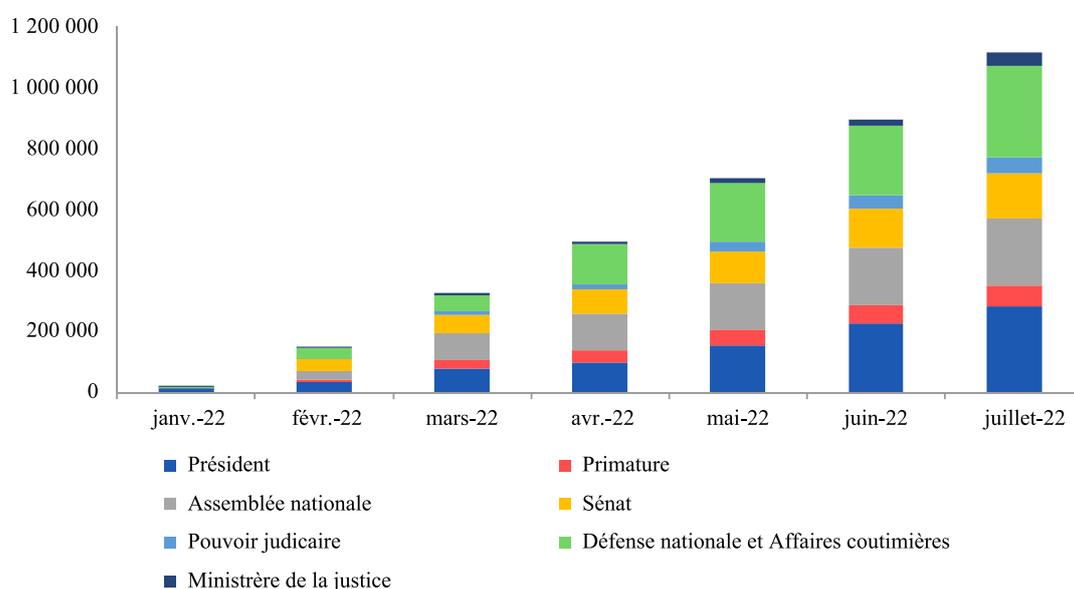


A la lumière des éléments évoqués ci-dessus et au regard de la faible allocation des dépenses vers les investissements productifs, il y a lieu d'explorer la distribution des dépenses au niveau des principales institutions du pays afin de mieux cerner la

gouvernance des finances publiques notamment sous le volet dépenses. Ainsi, le graphique ci-dessous présente les principales tendances des dépenses desdites institutions de janvier à fin juillet 2022.



**Figure 10 » EXÉCUTION DU BUDGET DE JANVIER À JUILLET 2022 (EN MILLIONS DE CDF)**



Source : Congo Challenge sur base des données du Ministère de Budget.

Le graphique ci-dessus montre que, de janvier à juillet 2022, il a été observé une augmentation vertigineuse des dépenses de fonctionnement des institutions phares de la République dont la présidence, la primature, l'assemblée nationale, le sénat, la défense et la justice. Ces institutions au fil de temps ont consommé plus que ce qui était prévu dans le cadre de la loi des finances de l'année 2022. Ces hausses importantes sont justifiées par des hausses aussi conséquentes du niveau de réalisation des assignations par les régies de collecte. Une fois de plus, l'embellie dans la réalisation des recettes ne profite pas suffisamment aux investissements. Si, sur la période sous étude, certaines progressions à l'instar de celles liées à la défense nationale et anciens combattants peuvent se justifier par l'évolution de la situation socio-politique, notamment l'agression dont est victime la RDC, d'autres rubriques, tout en étant historiquement très élevées, ont continué de connaître

une progression soutenue, telles que les dépenses des institutions politiques (Présidence, Sénat et Assemblée nationale).

## II.2 Evolution de la situation politique

L'actualité politique du mois d'août 2022 a été dominée spécifiquement par les faits présentés ci-dessous :

### 1. Les incidents survenus à la frontière entre la RDC et l'Ouganda :

En date du 31 juillet 2022, des incidents malheureux se sont produits à la frontière entre la RDC et l'Ouganda, lesquels ont opposé les éléments de la Monusco et ceux de services de sécurité de la RDC.



En effet, dans la journée du dimanche 31 juillet à Kasindi à la frontière entre la RDC et l'Ouganda (Nord-Kivu), de retour de congé, des militaires de la force de la MONUSCO ont ouvert le feu sur les forces de sécurité, entraînant ainsi la perte en vies humaines et des blessés graves.

Ces actes odieux des casques bleus ont suscité l'indignation de plus tant dans la communauté internationale que dans celle nationale.

Le Secrétaire général a indiqué avec la plus grande fermeté la nécessité d'établir la responsabilité de ces événements, soutenant ainsi la décision de sa Représentante Spéciale en République démocratique du Congo de mettre en détention le personnel militaire mis en cause dans cet incident et l'ouverture immédiate d'une enquête.

Auparavant, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Bitou Keita, a condamné cet incident grave, au cours duquel les soldats de paix ont « ouvert le feu au poste frontalier pour des raisons inexplicables et forcé le passage ». « Face à ce comportement inqualifiable et irresponsable, les auteurs de la fusillade ont été identifiés et mis aux arrêts en attendant les conclusions de l'enquête qui a d'ores et déjà commencé en collaboration avec les autorités congolaises », a-t-elle assuré.

La Présidence de la République a révélé qu'au cours de l'entretien téléphonique entre le Chef de l'Etat et le secrétaire général des Nations unies sur cette question, ce dernier a présenté ses sincères condoléances au Président de la République, aux familles éplorées et à toute la population congolaise.

Pour sa part, Martin Fayulu qui a condamné le meurtre de plusieurs personnes par les casques bleus de la MONUSCO, a appelé le secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres, à effectuer un voyage en RDC

pour discuter de la situation qui y prévaut avec toutes les parties prenantes.

Le Docteur Denis Mukwege a, sur son compte Twitter, condamné fermement ces actes qualifiés de barbaries. La présence des éléments de la Monusco dans la partie Est du pays est, depuis peu, intolérable aux yeux de la population qui exige leur départ illico pour raison d'inefficacité dans l'instauration de la paix.

Condamnant le comportement des casques bleus de la Monusco et partageant la douleur avec les victimes, la sénatrice Francine Muyumba a indiqué que la Mission onusienne « ne protège plus les civils », car elle les tue maintenant. Aussi, a-t-elle martelé que la vérité devrait être étalée, pour connaître les auteurs réels des massacres dans la région de Beni.

Dans son compte rendu du 1<sup>er</sup> août 2022, le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya a indiqué que le président Félix Tshisekedi a présidé une réunion consécutive aux manifestations contre la mission onusienne en RDC et aux incidents tragiques survenus au poste frontière de Kasindi. Au cours de cette réunion de crise, autour des présidents des deux chambres du parlement, le premier ministre ainsi que les membres de la commission spéciale du gouvernement déléguée dans le Nord Kivu, le Chef de l'Etat a instruit le Gouvernement à diligenter une réunion avec la MONUSCO en vue de réévaluer le plan de son retrait convenu en vertu de la résolution 2556 du Conseil de sécurité.

Patrick Muyaya a, par ailleurs indiqué que la commission spéciale conduite par le VPM de l'intérieur a donné un bilan humain de 36 morts répartis comme suit : 13 morts à Goma, 13 morts à Butembo dont 4 casques bleus, 4 morts à Uvira, 3 morts à Kanyabayonga et 3 morts à Kasindi. "Il a aussi été dénombré près de 170 blessés", a-t-il fait savoir.



Patrick Muyaya a également précisé que la commission gouvernementale a aussi eu des entretiens avec plusieurs acteurs de la société civile à Goma et à Butembo, et que le Chef de l'État avait rappelé au SG de l'ONU que le retrait du M23 de toutes les localités actuellement occupées conformément aux communiqués de Nairobi, à la feuille de route de Luanda et à la déclaration du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 1er juin 2022 est une condition nécessaire à la baisse de la tension.

Au cours d'un point de presse organisé le mardi 2 août 2022, Julien Paluku, ministre de l'Industrie et ancien gouverneur du Nord-Kivu, a rappelé que le gouvernement a décidé de réévaluer le Plan de retrait de la Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation au Congo (MONUSCO). Cette réévaluation permettra de raccourcir le délai du départ de la mission onusienne du Congo-Kinshasa. En effet, a-t-il précisé, l'échéance effective était fixée pour 2024. « *Nous, en interne, nous sommes en train de nous préparer effectivement pour que la sortie de la MONUSCO ne constitue pas un chaos, pour que demain ceux qui seront partis puissent se justifier en disant : Voilà, ils nous ont demandé de partir et voilà ce qui est arrivé. Tous les pays du monde n'ont pas eu besoin des missions des Nations-Unies pour exister. Donc, on ne doit pas croire que lorsque la mission des Nations-Unies sortira de la RDC, ça sera la fin de la République démocratique du Congo. Elle est arrivée en 1999, le Zaïre existait (...)* », a-t-il déclaré.

Enfin, le gouvernement par l'entremise du ministère des Affaires étrangères, a exigé officiellement le départ de Mathias Gilman, porte-parole de la Mission de l'organisation des Nations-Unies pour la stabilité de la République démocratique du Congo (Monusco), à qui il a été reproché des déclarations "indélicates et inopportunes". En effet, le gouvernement a considéré que la présence de ce dernier sur le territoire national n'est pas de nature à favoriser un climat de confiance mutuelle et de sérénité si indispensable entre les institutions congolaises et la Monusco en vue, non seulement du meilleur accomplissement du mandat

confié à cette dernière par le conseil de sécurité des Nations unies, mais aussi de faire aboutir le plan de transition aux fins de son retrait définitif de la RDC, d'ici à l'horizon 2024.

## **2. Les réactions autour du rapport du groupe d'experts des Nations unies, sur l'implication de l'armée rwandaise aux côtés du M23**

L'ONU vient finalement de confirmer les attaques de l'armée rwandaise en RDC aux côtés des troupes du M23. A cet effet, selon un rapport d'experts missionnés par les Nations unies transmis au Conseil de sécurité, et consulté par l'AFP, l'armée rwandaise est intervenue dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) ces derniers mois, directement et en soutien à des groupes armés. Car, il y a bien des évidences qu'elle a lancé des interventions militaires contre des groupes armés congolais et des positions des Forces armées congolaises" depuis novembre 2021. Ces experts ont indiqué que Kigali a également "fourni des renforts de troupes au M23 pour des opérations spécifiques, en particulier lorsque celles-ci visaient à s'emparer de villes et de zones stratégiques".

Ce rapport bat ainsi en brèche les dénégations des autorités rwandaises et détaille, preuves à l'appui, l'implication directe du Rwanda "unilatéralement ou conjointement avec les combattants du M23" dans l'Est de la RDC. A titre d'illustrations, des images de drone fournies par la Monusco, des vidéos et photos amateurs et des témoins oculaires établissent la présence des forces armées rwandaises et/ou du transfert de leurs équipements au M23, dans et autour de la ville de Bunagana, la veille et le jour de l'attaque.

Le Groupe d'experts a même souligné et affirmé que "des témoins oculaires et des chercheurs ont rapporté une complaisance passive, a minima, de l'armée ougandaise à la frontière, qui a permis aux combattants du M23 de traverser la frontière" pour attaquer la ville.



Kigali a, par l'entremise de Madame Yolande Makolo, porte-parole du gouvernement, a récusé, le jeudi 4 août 2022, ce qu'il considère des « allégations non valides » et rappelé une fois de plus que « Le Rwanda a le droit légitime et souverain de défendre son territoire et ses citoyens, et pas seulement d'attendre qu'une catastrophe se produise ».

Pour la RDC, le ministre de la Communication et médias, porte-parole du Gouvernement congolais, Patrick Muyaya, qui réagissait sur ce rapport, a souhaité que les conclusions soient vite tirées sur la présence de l'armée rwandaise en RDC, aux côtés des terroristes du M23. « *La vérité finit toujours par triompher. Nous nous réjouissons des conclusions du travail du groupe d'experts des Nations Unies. Nous espérons que les conclusions seront vite tirées pour mettre fin à l'ingérence du Rwanda et ramener une paix durable* », a-t-il soutenu sur les antennes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC).

Martin Fayulu a condamné à son tour, lors d'un point de presse tenu le jeudi 4 août 2022, l'agression du Rwanda via le M23, prouvée noir sur blanc dans un dernier rapport des experts des Nations-Unies. Pour lui, les déclarations des experts de l'ONU n'ont fait que confirmé ce que tout le monde savait, sur l'implication directe du Rwanda dans les meurtres et tueries des civils commis dans l'Est de la RDC. Pour cela, Fayulu a exigé de Kinshasa le départ de l'ambassadeur Rwandais Vincent Karega du sol congolais. Il a également appelé à la rupture des relations diplomatiques avec le Rwanda, mais également la levée de l'état de siège instauré depuis près de 2 ans dans 2 provinces du pays.

Dans un message publié le vendredi 5 août 2022, Noël Tshiani a estimé que la seule manière d'en finir avec l'ennemi qui opère sous le sceau du M23 est de mener une force de résistance contre le pouvoir de Kigali afin d'arrêter l'artificier en chef du régime installé au Rwanda voisin dont les conséquences continuent à affecter les Congolais en traversant des générations.

Aussi, en appelle-t-il à l'arrestation pure et simple de Paul Kagame par la Cour Pénale Internationale (CPI), du fait de son plan et le projet macabre de la balkanisation de la RD Congo en plus du sang des Congolais qui crie vengeance pour honorer leur mémoire, pour avoir perpétré des massacres des Congolais depuis 1996 en créant des fausses rebellions contre RDC. Enfin, Mr Tshiani a ajouté qu'à défaut d'envoyer Paul Kagame à la CPI, la RDC devrait envisager de l'arrêter, le ramener en RDC, le juger et le garder à la prison Centrale de Makala.

Le Dr. Denis Mukwege a quant à lui, exigé une série d'actions répressives à l'égard du Rwanda. Pour lui, ce Rapport met en lumière une situation longtemps connue des autorités congolaises : l'implication du Rwanda dans les attaques perpétrées par le Mouvement du 23 mars contre la RDC. « Cette implication de l'armée rwandaise aux côtés du mouvement terroriste du M23 est connue depuis des mois par l'armée congolaise qui a déjà récupéré des équipements militaires et arrêté des soldats rwandais sur le territoire congolais ». Aussi, en a-t-il appelé à des sanctions sans plus tarder, tant sur le plan politique, diplomatique, économique que militaire, conformément aux Résolutions 1807 et 2293 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui sanctionnent, notamment, les personnes et entités qui se livrent à des actes qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité de la République Démocratique du Congo ».

Sur le plan diplomatique, le vice-Premier ministre en charge des affaires étrangères, Christophe Lutundula, a appelé le Conseil de sécurité des Nations Unies à "tirer toutes les conséquences de ce rapport en demandant clairement à l'ONU" de sanctionner le Rwanda ainsi que les responsables du M23. Dans le même ordre d'idées, il a également appelé les communautés régionales, dont la CEEAC et la SADC, à tirer également les conséquences du même rapport, tout en suggérant au médiateur João Lourenço de l'Angola, de réorienter les discussions sur



le conflit Kinshasa-Kigali. Ainsi, pour la République démocratique du Congo, "les dénégations du Rwanda ne valent plus rien" après le rapport de l'ONU.

### **3. La tournée diplomatique du Secrétaire d'Etat américain, Anthony Blinken, dans les grands Lacs**

Lors de son récent séjour à Kinshasa au courant du mois d'août 2022, le Secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken a révélé les raisons de sa venue à la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC). À l'en croire, sa mission consistait à échanger avec les autorités congolaises sur plusieurs dossiers, notamment les questions de géopolitique mondiale, des sujets bilatéraux et des points sur la sécurité. Il a révélé que les échanges avec les autorités congolaises s'inscrivaient dans le soutien de son pays aux pourparlers de Nairobi.

En effet, Mr Blinken entendait s'entretenir avec le leadership en RDC et au Rwanda pour essayer de les aider à mettre fin à la violence, en soutenant les efforts de Nairobi pour un avenir pacifique, et en voulant être utiles pour faire en sorte que les conflits ne perdurent ou ne s'aggravent. Aussi, a-t-il suggéré qu'il y ait une cessation de soutien à tous les groupes armés, estimant que ce n'est pas un moyen de faire avancer la paix et la stabilité.

Blinken a soutenu que tous les pays doivent respecter l'intégrité territoriale de leurs voisins. C'est en ces termes que le chef de la diplomatie américaine, Anthony Blinken a commenté le différend qui oppose Kinshasa à Kigali, se disant être très préoccupé par les informations crédibles selon lesquelles le Rwanda a apporté son soutien au M23. Aussi, en a-t-il appelé toutes les parties de la région à cesser tout soutien ou coopération avec le M23 ou, d'ailleurs, avec tout autre groupe armé non étatique.

Profitant de la visite du secrétaire d'Etat américain en République démocratique du Congo, Martin Fayulu a révélé que les institutions démocratiques et la sécurité nationale en République démocratique du Congo étaient en péril, et que la paix, la stabilité et l'espoir d'organiser des élections crédibles s'éloignent. Le fondement de la démocratie congolaise se fissure, en notant que pour éviter les conséquences à long terme, une première action immédiate s'avère nécessaire et urgente.

La majorité de leaders d'opinion dans les médias et sur les réseaux sociaux étaient unanimes sur le fait que le Secrétaire d'Etat américain devait clairement exprimer la position des Etats-Unis sur le rapport des Nations unies qui confirme le soutien du Rwanda aux rebelles du M23 opérant dans l'Est de la Rdc.

Reçu par le président rwandais, Paul Kagame, le jeudi 11 août 2022, dans le cadre de sa tournée africaine, le secrétaire d'Etat américain, Anthony Blinken, préoccupé par la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC, a rappelé que tout soutien aux groupes armés met en danger la quiétude des communautés locales. Il a également fait remarquer qu'ils avaient discuté des rapports crédibles qui indiquent que le Rwanda continue de soutenir le groupe rebelle M23 et possède ses propres forces en RDC. Aussi, pour son pays, tout soutien à des groupes armés à l'Est de la RDC met en danger les communautés locales et la stabilité de la région et chaque pays de la région doit respecter l'intégrité territoriale des autres.

A l'issue de son entrevue avec le chef de la diplomatie américaine, le président rwandais a déclaré être disposé à discuter directement avec son homologue congolais sur la question du soutien au mouvement du 23 mars (M23).

En marge de la question diplomatique et sécuritaire relativement à l'instabilité de l'Est de la RDC, la visite de Blinken a donné également l'occasion d'aborder le dossier de Dan Getler magnat israélien qui a récemment signé un compromis avec le gouvernement de la RDC sur le litige relatif aux contrats miniers et pétroliers.

Julien Paluku, ministre de l'Industrie et ancien gouverneur du Nord Kivu, a quant à lui recommandé que pendant douze ans, la République démocratique du Congo devrait construire son système de défense. Sanctionné par l'administration américaine pour corruption, Getler tenterait d'en contourner les effets. C'est dans ce cadre que cinq proches collaborateurs du Chef de l'Etat (« Guylain Nyembo (Directeur de cabinet), André Wameso (Directeur de cabinet adjoint) Taylor Lubanga, Rose Mutombo Kiese (ministre de la justice), Patrick Luabeya (ambassadeur itinérant) et Olivier Tshilumba (Conseiller et pasteur du chef de l'Etat) » soupçonnés sur cette question, seraient dans les viseurs de Washington et pourraient être sanctionnés par le Trésor américain. En effet, à en croire le média d'investigation « *Afrique Intelligence* » dans sa livraison du mois d'août 2022, l'administration Biden accuse ces proches du Président Tshisekedi, d'être impliqués directement dans l'accord, passé en toute opacité selon les USA, avec Dan Gertler.

#### 4. Les retombées du 42<sup>ème</sup> sommet de la SADC

A l'ouverture du 42<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement tenu à Kinshasa du 17 au 18 août 2022, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a pris officiellement la tête de la Communauté de développement des Etats de l'Afrique australe, pour un mandat d'une année (2022-2023).

Les échanges ont essentiellement porté sur la promotion de l'industrialisation par l'agro-transformation, la valorisation des minéraux et les chaînes de valeurs

régionales pour une croissance économique inclusive et résiliente.

Promettant de développer l'intégration économique au niveau des membres de la SADC, Félix Antoine Tshisekedi a indiqué que la RDC comptait sur le soutien des Etats membres pour atteindre ses objectifs. C'est dans ce cadre qu'il a réaffirmé l'engagement de la RDC, de soutenir le plan de développement et de promouvoir la croissance du développement durable, l'intégration des marchés, le renforcement de la paix et la sécurité dans la sous-région.

Sur le plan sécuritaire, Felix Tshisekedi n'a pas manqué de remercier les pays membres pour le soutien apporté à la RDC face à l'agression lâche et barbare dont elle est victime de la part du Rwanda. Ce fut pour lui, l'occasion de réitérer ses accusations contre ce voisin qui continue de soutenir les rebelles du M23 actifs dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu.

Le Chef de l'Etat a notamment fait une mention spéciale à la République d'Afrique du Sud pour ses soutiens dans la croisade contre Kigali. Ces remerciements ont été étendus à l'Afrique du Sud, au Malawi et à la République Unie de Tanzanie, dont les vaillants soldats partagent leur sort avec ceux de la RDC, au prix du sacrifice suprême pour que la paix revienne dans la partie Est du pays.

A cette occasion, le président de la Zambie, Hakainde Hichilema, a appelé les pays membres de la SADC à soutenir la RDC, agressée dans la partie Est par le Rwanda. Selon lui, sans la paix et la sécurité dans la sous-région, toutes les projections qui seront faites au cours de ce sommet sont vaines. Il a fait remarquer que : « *Parfois, la SADC, l'on relègue au second plan l'agression dans l'Est de la RDC. Cela signifie en clair que l'on doit progresser ensemble. C'est dans cette optique que l'on arrivera à libérer cette région, avec un seul objectif : la sécurité, notre droit en vue des opportunités du développement* ».



Les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) entendent apporter leur soutien à la recherche des solutions à la situation d'insécurité qui sévit dans la partie Est de la République démocratique du Congo.

Le sommet a manifesté son inquiétude et sa solidarité au sujet des événements récents liés à la sécurité dans la partie Est de la République démocratique du Congo, et a mandaté le président du Comité ministériel de l'organe, avec le concours de la Troïka de l'Organe et des pays contributeurs de troupes à la brigade d'intervention de la Force (FIB) de la Monusco, d'en faire part au secrétaire général de l'ONU en septembre 2022, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, afin de rechercher des solutions permettant de soutenir les efforts entrepris pour améliorer la situation sécuritaire.

L'investiture de Félix Tshisekedi à la tête de la Communauté de développement des pays d'Afrique Australe semble n'avoir pas ému beaucoup de Congolais.

En effet, bon nombre semblent demeurés sceptiques quant aux avantages que cela peut apporter au pays.

En témoignent, les réactions généralement négatives enregistrées sur les réseaux sociaux en marge dudit sommet.

Pour Mr Gates Angaze, les Congolais ne bénéficieront pas davantage de la présidence de la SADC. Car, il croit que la RDC ne bénéficie même pas de 5 % des avantages liés à toutes ces organisations dont nous sommes membres, et cela, à cause de nos acteurs politiques qui sont souvent distraits dans les conclusions des accords, espérant qu'un jour, nous changerons la donne !

Dans une vidéo qu'il a postée sur les réseaux sociaux, Mr Benjamin Umba montre ce que c'est la SADC et les avantages dont bénéficient plusieurs pays de la sous-

région. Mais, malheureusement, certains avantages comme la libre circulation des personnes n'est presque pas effective pour les citoyens congolais dans plusieurs pays.

Mr Mango Éric a réagi de la même manière. Il a indiqué que si le pays n'arrive pas à profiter des privilèges des organisations régionales dont la RDC est membre, c'est à cause de ses représentants. Ces derniers ne connaissent pas leurs missions à la SADC. Ils sont là juste pour leur salaire et primes. "Le pays mérite des dirigeants avec grandeur et responsabilité".

S'exprimant sur le climat des affaires, Mr Innocent Malobi a noté que le climat des affaires en RDC est encore toxique pour bénéficier des avantages offerts par la SADC. Pour lui, espérer les avantages de cette organisation régionale, c'est encore un rêve lointain. En plus, les dirigeants de la RDC font preuve d'une inefficacité cuisante. Ce qui a poussé Mr Victor Jadika d'affirmer que la RDC ne pourra bénéficier des avantages offerts par la SADC que lorsqu'elle arrangera le climat des affaires, et favorisera la production locale en travaillant sur son ouverture au monde.



# 3. Perspectives politiques et économiques

## Sur le plan politique

### i. La confirmation de l'implication du Rwanda dans l'agression de la RDC

La nouvelle donnée apportée par la publication du rapport du groupe d'experts des Nations unies sur l'implication rwandaise dans la crise sécuritaire dans l'Est du pays, peut permettre à la RDC de chercher à renverser la tendance dans la perception de la communauté internationale sur la crise à l'Est du pays.

Cette révélation vient une fois de plus discréditer la nécessité des éléments Onusiens sur le sol congolais. Le professeur et chef de département des relations internationales à l'UPN, Darius Makindu estime que le soulèvement populaire contre la Monusco avait du sens et était juste malgré l'usage de la violence qu'il condamne de part et d'autre. Il considère que sa thèse est appuyée par les conclusions des experts des Nations unies.

Il aurait fallu attendre les manifestations populaires de colère contre la Monusco pour faire ces révélations, alors que la Monusco voyait, par ses appareils (drones et autres), les troupes rwandaises avancer vers le territoire congolais sans les en empêcher, ni en faire mention !

Finalement, les experts des Nations Unies donnent raison aux populations congolaises qui considèrent que la Monusco ne les protège pas et que sa présence est inutile. Dans la mesure où c'est seulement par la lutte qu'un peuple se fait respecter et se libère réellement, il y a à parier fortement que les jours à venir risquent d'amener à plus de mobilisation des populations, plus particulièrement celles de la partie en proie à l'insécurité due à la présence des insurgés et des troupes étrangères.

A cet effet, la RDC est dans un tournant décisif par rapport à l'insécurité et l'instabilité de la partie Est, en ce qu'une fois bien exploitée, cette nouvelle donne lui

donnerait l'avantage de négocier diplomatiquement face à une communauté internationale qui a suffisamment démontré son penchant sur l'agresseur !

D'après Éric Lukyo, politologue et enseignant des sciences sociales, politiques et administratives à l'université officielle de Semuliki (UOS), la visite du secrétaire d'Etat américain, d'une part, est une réussite de la diplomatie congolaise, notamment quant à la résolution du conflit entre la RDC et le Rwanda, tous, alliés des USA, référence faite au récent rapport du groupe d'experts des Nations-Unies, indexant Kigali dans la déstabilisation de l'Est de la RDC. Sur la scène nationale et internationale, ce qui intéresse les États c'est la question d'intérêts. Il estime qu'il sera question pour les USA de choisir qui sacrifier entre son allié naturel, le Rwanda et la RDC son nouvel allié.

### ii. Les dessous des cartes de la visite de Mr Blinken et ses implications sur la position géostratégique de la RDC

Le passage à Kinshasa de Mr Blinken semble avoir réveillé les vieux démons de la guerre froide entre les USA et la Russie (héritière de l'ex. URSS) par des états africains interposés.

En effet, la visite de Blinken arrive peu après la tournée africaine du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, qui s'est rendu au Congo-Brazzaville, en Égypte, en Éthiopie et en Ouganda en juillet. Au même moment, le président français Emmanuel Macron se rendait, lui, au Bénin, au Cameroun et en Guinée-Bissau. Et les dernières visites successives des ambassadeurs russe, Alexev Sentebov et américain Mike Hammer à Goma en février de l'année en cours sont des éléments révélateurs des stratégies en cours de mise en œuvre.

Il y a lieu de se poser la question sur l'intérêt réel de toutes ces visites qui semblent être motivées par le désir de ne pas perdre ni la place encore moins le contrôle de certains pays africains, dans le cas d'espèce, la RDC dont la position géostratégique n'est plus à démontrer. C'est dire que les prochains jours ne manqueront pas de nous livrer ces secrets des ballets diplomatiques qui, à coup sûr, auront de l'impact sur la gouvernance de notre pays.

Et comme souligné par Éric Lukyo, politologue, cité déjà plus haut, « *les africains doivent prendre conscience de la réalité selon laquelle, le monde est dirigé dans un "néocolonialisme", qui arrive sans bruit et dont "l'apparence fait croire qu'il s'agit d'une démocratie ou la sauvegarde de l'intégrité du territoire, pourtant c'est pour préserver leurs intérêts. Ils se déplacent soit pour la recherche de la paix, soit pour la création de la guerre"* ».

Aussi, faut-il comprendre que "sur la scène internationale, il n'y a pas la notion de la gratuité, mais d'intérêts qui surpasse même l'amitié et l'amour. On ne se donne pas des cadeaux sur la scène internationale. La population devrait se poser la question de savoir pourquoi le passage du ministre russe en RDC et dans d'autres pays africains peut directement provoquer le déplacement du secrétaire d'État américain ? Ils ne se déplacent pas gratuitement, mais pour surveiller leurs intérêts". Il conclut en disant que "si les États se battent au monde, ce n'est pas parce qu'il y a une guerre, mais parce qu'il y a l'économie de certains qui est menacée".

### Sur le plan économique

La poursuite de la guerre russo-ukrainienne a eu des effets néfastes sur l'économie mondiale. Cette invasion continue à affecter l'économie russe, le marché européen et mondial via les marchés boursiers, le marché monétaire, le marché de l'énergie, etc. Aussi, la dépréciation de l'Euro est un facteur révélateur de la détérioration du pouvoir d'achat dans la plupart des pays de l'Union Européenne. Cette guerre, qui a déjà duré six mois, affecte aussi les économies africaines au travers de la pénurie des denrées alimentaires et

des produits énergétiques. Ainsi, la poursuite de cette invasion laisse entrevoir des perspectives économiques mondiales sombres.

Au niveau national, les perspectives économiques de la RDC ne sont pas encourageantes. Les incursions répétées des groupes armés dont le M23, la pénurie de Jet A1, les perturbations des plans de vol nationaux et internationaux qui en découlent, le risque de cessation des activités de Congo Airways suite à l'insuffisance des aéronefs ainsi que les tensions entre le gouvernement et les entreprises de télécommunication contribuent à la détérioration des perspectives économiques du pays.

A ceci s'ajoute (i) les augmentations des prix de denrées alimentaires ; (ii) la corruption et les détournements des deniers publics ; (iii) l'accroissement des inégalités au sein de la population ainsi que (iii) les incertitudes autour de l'organisation des scrutins électoraux crédibles et transparents en 2023. Ces éléments cités constituent des signes précurseurs d'une dégradation de l'économie nationale.

En ce qui concerne les finances publiques, il y a lieu de noter qu'aucun dispositif n'a été mis en place par les pouvoirs publics pour une collecte optimale des ressources. Le rythme de collecte des recettes publiques demeure principalement dépendant des cours des produits miniers, et donc de l'évolution de la conjoncture. La faible pression fiscale en RDC laisse suggérer que la croissance économique ne rapporte pas suffisamment à l'État en termes de ressources financières.

Enfin, l'acquisition de 85% des parts sociales de la TMB par KCB Group pourrait produire des effets néfastes à la fois pour la banque et pour le secteur financier en général. En effet, l'expérience de la BCDC a montré que l'acquisition de cette banque par Equity Bank n'a pas été bénéfique pour les clients. La transition de BCDC vers Equity-BCDC n'a pas été bien assurée et certains clients ont été pénalisés dans la réalisation de leurs transactions bancaires. De plus, cette transition n'a pas été favorable pour une partie de staffs qui ont

finalement décidé de quitter la nouvelle institution. Ainsi, il, est possible que l'effet-mémoire s'applique dans le processus engagé entre la TMB et KCB Group. A cet effet, les prochains mois peuvent être caractérisés par un flux plus important des retraits des épargnants, un accroissement des défauts de remboursement des crédits pour les clients qui voudront tirer avantage de ce changement, etc. Toutefois, si cette transition est correctement gérée, il se pourrait que les effets susmentionnés soient nuls. Cependant, le contrôle de plus en plus accru du secteur bancaire par les Kenyans laisse entrevoir une vulnérabilité du secteur bancaire congolais face aux chocs externes dans ce sens où la stabilité du secteur bancaire congolais deviendrait dépendante de celle du Kenya.

Ainsi, pour pallier aux problèmes sus-évoqués, il y a nécessité pour le Gouvernement de prendre les décisions qui s'imposent et de mettre en place les dispositifs appropriés pour : (i) accroître la capacité de mobilisation des recettes publiques et élargir l'assiette fiscale; (ii) réduire le train de vie des institutions et accroître les dépenses en capital; (iii) asseoir la puissance de l'Etat et résoudre définitivement le problème lié aux agressions et incursions répétées des groupes armés à l'Est du pays ; (iv) engager l'économie congolaise sur le chemin de la diversification ; (v) stabiliser et renforcer le secteur financier ; (vi) réduire la corruption au sein des administrations de l'Etat ; et (vii) résoudre structurellement les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers.

# DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

## 1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



## 2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



### 3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



## 4. RAPPORTS ANNUELS



Déjà  
disponible

## **MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE**

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

## **LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE**

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.  
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus  
que sont :

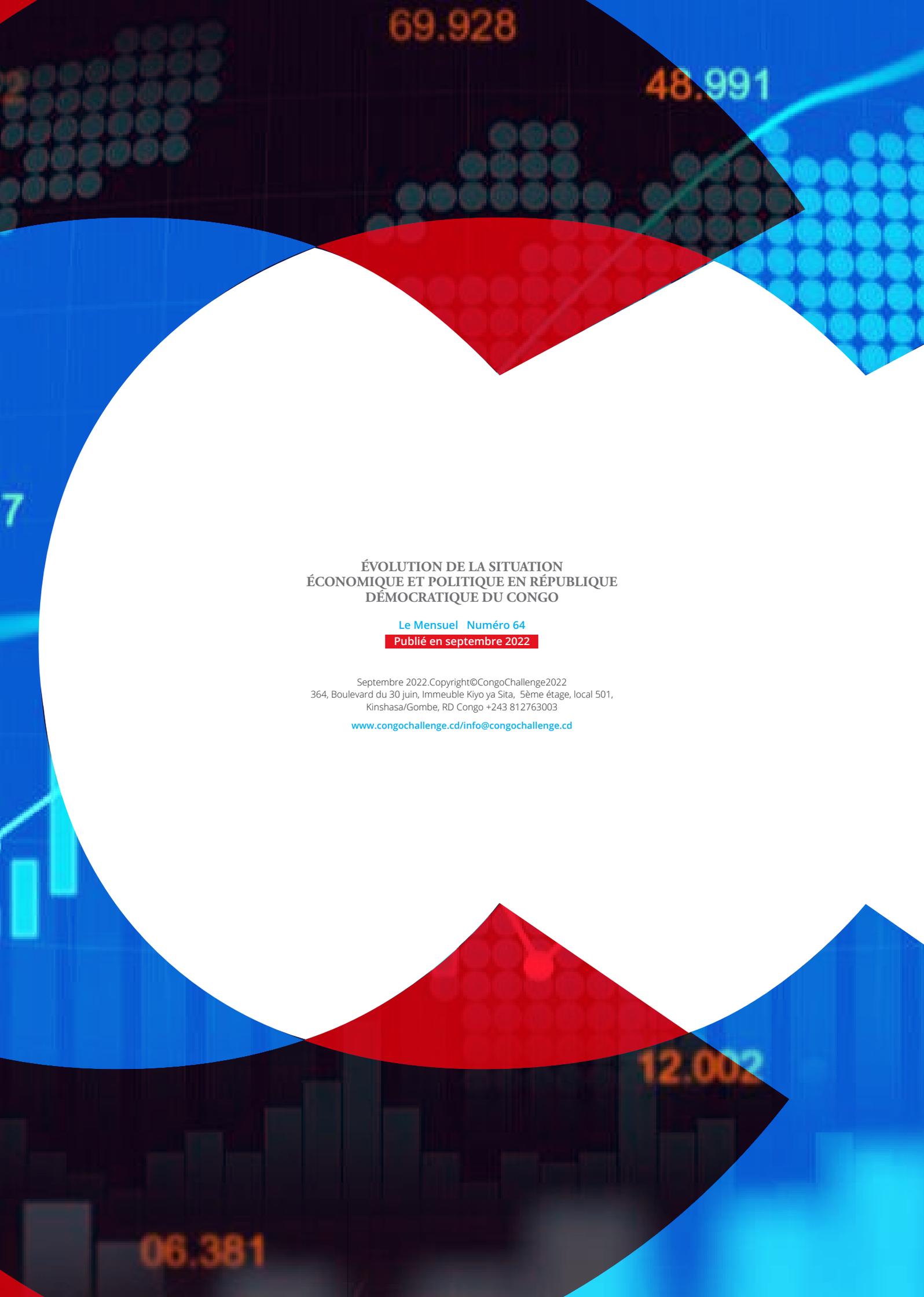
- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

## **Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?**

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

**Dixit Machiavel**



The cover features a large white circle in the center, set against a background of blue and red abstract shapes. The background includes faint grid patterns, a line graph with a red trend line, and a bar chart. Numerical values are scattered throughout: 69.928 (top center), 48.991 (top right), 7 (left edge), 12.002 (bottom right), and 06.381 (bottom left).

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 64

Publié en septembre 2022

Septembre 2022. Copyright©CongoChallenge2022  
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,  
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

[www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd](http://www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd)